

Bulletin Municipal BEAUMONT

Zoom sur

PROMENONS-NOUS
DANS BEAUMONT

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

Urbanisme, voirie, travaux et sécurité	3
Transition énergétique et écologique	6
Ruralité	8
La nuit est belle	9
Nettoyage de printemps	10
Finances	11
Culture, vie associative et sport	12
Journée des droits de la femme	16
Lutte contre les violences conjugales	17
Actions sociales	18
Cérémonie d'hommage	19

VIE LOCALE

Mag couture	20
Transport scolaire	20
Les Usse : syndicat de rivières	21
La Maison du Salève	22

ZOOM SUR :

Promenons-nous dans Beaumont23

VIE INTERCOMMUNALE

SIVU Beaupré	32
La Communauté de Communes du Genevois	34
ArchParc	36

VIE ASSOCIATIVE

Beaumont'e sur scène	38
Les orgues de Beaumont	39
Tennis club	40
Sakura	41
Amicale des donneurs de sang	42
Ass. de lutte contre la faim	43
Nima's Children	44
Fit n'Fight	45

INFOS UTILES

État civil	46
Nuisances sonores	47
Numéros utiles	47
Logements seniors	47

Chères Beaumontaises, chers Beaumontois,

Juin 2021 : un an déjà que le conseil municipal s'investit pour la commune ; plus d'un an également que le covid 19 maintient son emprise sur notre manière de vivre. Même si cela semble s'éclaircir et que la vaccination est lancée au centre de convention d'Archamps, nous avons préféré renoncer à la Fête de la musique en raison des contraintes sanitaires et notamment du couvre-feu imposé. Dans le cadre de notre action sociale, nous avons envoyé un courrier à toutes les personnes âgées susceptibles d'être dans une situation difficile pour les informer que nous étions à leur disposition afin de faciliter leur inscription à la vaccination et le cas échéant, organiser leur déplacement. Espérons que nous pourrions maintenant tourner rapidement cette page sanitaire !

La date du 27 mars 2021 est à retenir car une centaine d'entre vous dont de nombreux jeunes a participé au nettoyage de printemps de la commune : cette opération fut un réel succès non seulement en termes de « récolte », 450 kg de déchets sauvages en tout genre, mais plus assurément comme la marque profonde de l'attachement que nous portons à notre cadre de vie et à la capacité que nous avons à partager ce sentiment d'appartenance.

Bien vivre ensemble, c'est se connaître et bien connaître son environnement. C'est pour cette raison que ce bulletin fait une place significative à notre histoire, à notre patrimoine et aux actions intergénérationnelles : l'Été au parc, la Journée du patrimoine seront des moments forts auxquels je vous invite à participer. De même, le 13 juillet et la Fête de la Thuile devraient avoir un éclat particulier. Alors n'hésitez pas !

C'est aussi dans le cadre de cette approche politique que nous avons pris la décision de « donner un coup de jeune » à la bibliothèque comme vous avez pu vous en rendre compte lors des dernières élections. Nous en profitons pour renouveler le mobilier et l'aménagement afin d'assurer un meilleur accueil des lecteurs ; je pense notamment aux enfants qui viennent en groupe pour écouter contes et histoires.

Par ailleurs, un groupe de travail a été mis en place au sein du conseil municipal pour porter une réflexion approfondie sur la rénovation de l'ancienne école de Beaumont. Le projet qui en découlera vous sera présenté : l'accent est mis sur la création d'un espace convivial et de rencontres à l'attention de l'ensemble des habitants.

MAIS tout ne va pas si bien. Nous rencontrons des difficultés à nous approprier la RD 1201. Nos priorités relatives à l'aménagement et à la sécurité des habitants s'inscrivent dans une démarche globale d'urbanisation à laquelle nous devons associer les services de l'État dans un contexte réglementaire qui ne nous est pas actuellement favorable. Nous entamons donc un travail de longue haleine en collaboration avec des bureaux d'étude spécialisés dans le domaine de la mobilité et du PLU. Nous comptons sur votre soutien pour parvenir à nos fins qui défendent le bien commun et l'amélioration de notre vie quotidienne.

Je profite de ces quelques lignes pour remercier l'ensemble des agents et des conseillers municipaux qui sont à votre écoute et qui montrent leur disponibilité à votre égard. Les permanences des adjoints reprendront en septembre, les jeudis de 17h30 à 18h30.

Bonne lecture, prenez soin de vous et des autres, et passez un bel été !

Marc Genoud
Maire de Beaumont

URBANISME, VOIRIE, TRAVAUX ET SÉCURITÉ



VERS DES MODIFICATIONS DE NOTRE PLU

Malgré quelques problèmes administratifs qui nous font perdre 6 mois, notre engagement reste entier quant à notre volonté de maîtriser l'urbanisation induite par la construction de la « ville sur la ville », de protéger la Grande rue d'une modification patrimoniale et de communaliser intelligemment la départementale 1201. Lorsque le bureau d'études sera choisi, vous aurez la possibilité de donner votre point de vue lors d'échanges prévus à tous les stades de la procédure le justifiant.

LOGEMENTS SOCIAUX

Afin de permettre à des personnes à revenus modestes de se loger sur notre commune et d'anticiper l'obligation de compter au moins 25 % de logements sociaux (loi SRU - Solidarité et Renouvellement Urbain) quand notre population dépassera 3 500 habitants, nous avons lancé une réflexion avec tous les bailleurs sociaux présents sur notre territoire. Nos 12 % actuels et l'augmentation démographique communale nous incitent à penser différemment et à montrer l'exemple. À cet effet, la commune souhaite réhabiliter certains bâtiments de la Grand'rue afin d'y installer des commerces au rez-de-chaussée et des logements sociaux en étages.



L'ÉCLAIRAGE PUBLIC CONTINUE SA MUE

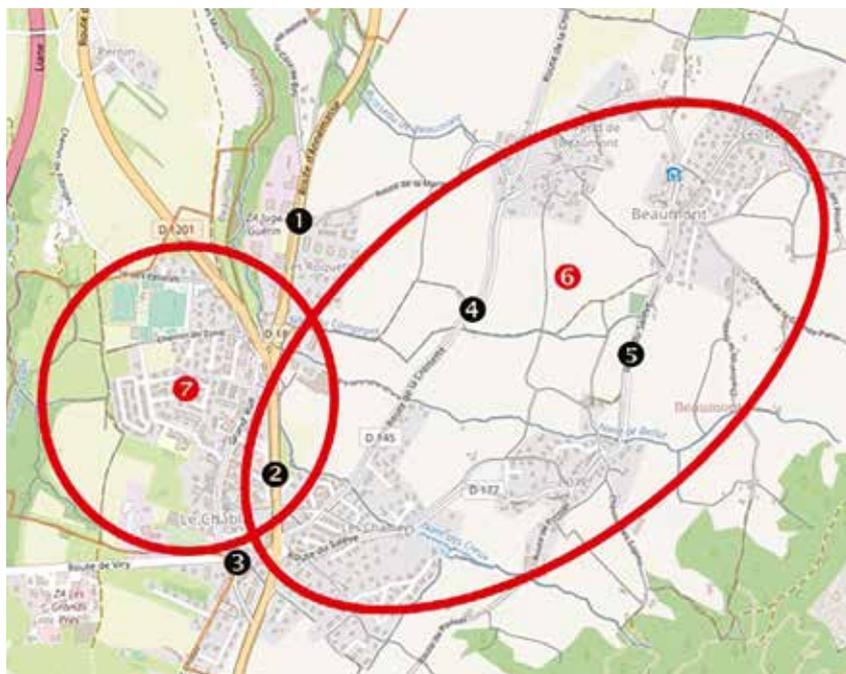
Le plan pluriannuel de mutation de l'éclairage public est relancé. Notre partenaire, le SYANE, a été mis à contribution et vous serez informés rapidement des propositions de modifications qui seront effectuées pendant les 2 prochaines années.

LES PAV

Les Points d'Apport Volontaire remplacent au fur et à mesure nos traditionnelles poubelles à roulettes sur toute la commune. Après Beaumont chef-lieu, le Fond de Beaumont, les Roquettes, c'est au tour de Jussy et du Grand Châble de franchir le pas vers cette solution moderne et adaptée aux nouveaux modes de vie communaux : accessibilité 24h sur 24, 7j sur 7 dans des lieux fréquentés et faciles d'accès. La carte d'implantation de ces PAV a été distribuée aux habitants concernés. Elle est aussi accessible sur le site internet communal.

LANCEMENT D'UNE ÉTUDE MOBILITÉ

En parallèle, la commune engage une réflexion sur l'organisation des flux routiers sur le périmètre communal autour des enjeux de sécurisation et de développement des modes de mobilité douce et/ou active. Plusieurs secteurs sont d'ores et déjà identifiés et font l'objet d'une attention particulière : La commune souhaite impliquer les riverains et usagers dans cette réflexion afin notamment de sensibiliser la population aux notions de déplacements actifs, d'utilisation des transports en commun et d'appropriation du projet.



LA VITESSE, TOUJOURS LA VITESSE

Au vu des récents contrôles radars effectués sur différents lieux de la commune, la vitesse excessive de certains véhicules n'est plus simplement une illusion d'optique, elle a pu être quantifiée. Certes, nous n'avons pas attendu ces conclusions pour nous rendre compte mais cette étude nous a permis de cibler des zones prioritaires pour la mise en place d'équipements d'urbanisme tactique. Les travaux d'aménagement définitifs associés suivront par phase en accord avec les résultats de l'étude Mobilité. Nous réfléchissons notamment à la création d'un passage surélevé en Y à Beaumont chef-lieu, un trottoir le long de la route des Pitons, des écluses doubles à divers endroits de la route du Salève et de la route de la Croisette, des passages pour piétons surélevés en remplacement de certains traditionnels actuels.



PRIORITÉS À DROITE

Nous rappelons à tous les conducteurs que ce panneau a été installé :

- à deux endroits dans la Grand'rue : intersections avec la rue de la Chapelle en descendant et avec la rue Beaupré en montant,
- à deux endroits dans Jussy : intersections de la route du Salève avec le chemin des Sapins en montant et avec le chemin de Chez Cutaz en descendant,

Et même s'il n'y a pas de panneaux, n'oublions pas les priorités à droite au carrefour de l'Église ainsi qu'aux Travers.



DANS TOUS LES CAS, UN COMPORTEMENT CIVIQUE, RESPECTUEUX ET COURTOIS SERAIT DE BON ALOI.

LES JOURNÉES DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La commune a participé du 17 au 21 mai à ces journées nationales en diffusant sur son site diverses affiches, plusieurs quiz interactifs, divers check-list ainsi que quelques animations interactives, que vous pouvez toujours retrouver. En voici quelques exemples :

Quoi qu'en dise votre client, cette réunion n'est pas une question de vie ou de mort.



En augmentant sa vitesse de 10 km/h sur un trajet de 30 kilomètres, on ne gagne en moyenne que 30 secondes. Cela vaut-il vraiment la peine de prendre des risques ?

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE

3 ÉTAPES INDISPENSABLES POUR VOUS ASSURER DE ROULER EN TOUTE SÉCURITÉ EN TROTTELETTE ÉLECTRIQUE

- 1 / FREINAGE**
 - Système de freinage efficace
 - État des freins
- 2 / ÉCLAIRAGE ET SIGNALISATION**
 - Feux de position à l'avant et à l'arrière
 - Cataphores (équipements réfléchissants) latéraux et arrière
 - Avertisseur sonore
- 3 / VITESSE**
 - Indage à 25km/h



PENSEZ ÉGALEMENT À BIEN VOUS ÉQUIPER

Munissez-vous d'un casque et d'équipements rétro-réfléchissants. Ces équipements deviennent obligatoires la nuit ou lorsque la visibilité est réduite.

CAS PARTICULIER : Hors agglomération, les trottinettes ont l'obligation d'emprunter les voies vertes et les pistes cyclables. Cependant l'autorité investie du pouvoir de la circulation peut autoriser la circulation des trottinettes sur des routes où la vitesse maximale est de 80 km/h. Dans ce cas, le port d'un casque, de vêtements/équipements rétro-réfléchissants, d'un éclairage complémentaire et des feux de position allumés sont obligatoires.

ET S'IL FALLAIT REPASSER LE CODE DE LA ROUTE DEMAIN ? TESTEZ VOS CONNAISSANCES ET REDÉCOUVREZ QUELQUES RÈGLES ESSENTIELLES !

1 - À une intersection, le feu orange est clignotant et aucun panneau de circulation ne se trouve sur la chaussée, je dois :

- A. Marquer un arrêt avant de traverser l'intersection.
- B. Traverser l'intersection sans m'arrêter.
- C. Ralentir et traverser l'intersection en respectant la priorité à droite.

2 - Lors de l'exécution d'une manœuvre, le véhicule prioritaire est :

- A. Le véhicule en train de réaliser une manœuvre
- B. Le véhicule circulant sur la chaussée
- C. Le véhicule se trouvant à droite dans le sens de circulation

3 - À hauteur d'un passage à niveau dépourvu de barrières et de feux, je dois marquer l'arrêt :

- A. Uniquement à l'approche d'un train
- B. Uniquement en présence d'un panneau représentant une croix rouge et blanche
- C. De façon systématique

4 - Les feux de croisement éclairent davantage à droite qu'à gauche :

- A. Vrai
- B. Faux

5 - La présence d'un coffre de toit augmente la consommation de carburant d'un véhicule de :

- A. 5 %
- B. 10 % à 15 %
- C. 30 %

6 - Dans quelle situation les feux de brouillard avant doivent être utilisés ?

- A. Neige, brouillard et forte pluie, route étroite et sinueuse
- B. Neige et brouillard
- C. Dans une situation où la visibilité est faible

7 - Les radars automatiques sont implantés le long des axes où le risque d'accident est connu :

- A. Oui
- B. Non

8 - À vélo, risque-t-on une amende en écoutant de la musique avec ses écouteurs ?

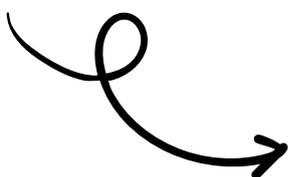
- A. Oui
- B. Non

9 - Pour les conducteurs possédant un permis probatoire, quel est le taux maximal d'alcool autorisé ?

- A. 0,2 g/l de sang soit 0,10 mg/l d'air expiré
- B. 0,5 g/l de sang soit 0,25 mg/l d'air expiré
- C. 0,3 g/l de sang soit 0,15 mg/l d'air expiré

10 - Le défaut de port de la ceinture de sécurité représente :

- A. 10 % des tués en voiture
- B. 22 % des tués en voiture
- C. 30 % des tués en voiture



Réponses à ce test et aux autres sur le site de la Mairie.

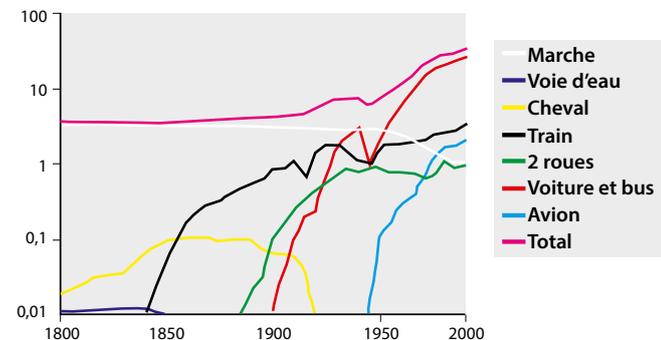
COMMISSION TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

LE VÉLO N'EST DÉSORMAIS PLUS CONSIDÉRÉ COMME ACCESSOIRE

L'évolution technique qui a permis d'intégrer au vélo un moteur électrique efficace ouvre des horizons à ses usages. Dénommé alors VAE (Vélo à Assistance Électrique), la pénibilité bien connue lorsqu'il s'agit de gravir une côte s'efface sans amoindrir le plaisir de l'activité physique.

Rapide, économe et idéal pour la santé, le vélo est devenu polymorphe. Tantôt Cargo, tantôt vélo Tout Chemin ou Vélo Tout Terrain il s'accommode aussi bien d'un usage pratique pour se rendre au travail que de loisir. De plus, il n'est plus exclusif des personnes bien entraînées et peut se pratiquer à tout âge grâce à l'assistance électrique. Avec un moteur de 250 W c'est comme si 4 personnes pédalaient sur la même bicyclette...

Sachant qu'au moins 50 % de nos déplacements en voiture font moins de 3 km¹ et que dans 95 % des cas nous y sommes seuls (Autosolisme), il est tout à fait envisageable de les faire à vélo qui dispose d'un périmètre fonctionnel de plus de 12 km.



Évolutions des distances parcourues par personne et par jour, en France, depuis 1800.

1952 : autant de distance parcourue en voiture qu'à pied.

La mobilité de demain se dessine donc sous nos yeux. La commune a choisi de suivre et d'accompagner cette évolution et s'emploie à s'attaquer aux freins et aux limites du report modal² :

- agir sur le syndrome de la 1^{ère} fois et le sentiment d'insécurité ;
- développer les aménagements pour les vélos ;
- renforcer l'apprentissage du vélo ;
- promouvoir des incitations financières ;
- réapproprié l'espace qui a été donné aux voitures.

La commune s'est ainsi associée au projet **GENEVOIS ROULE 2021** qui propose depuis fin mai, sur une période de 4 mois non renouvelable, la location d'un VTC afin de tester toutes les limites de ce type de véhicule et qui sait en susciter l'acquisition.

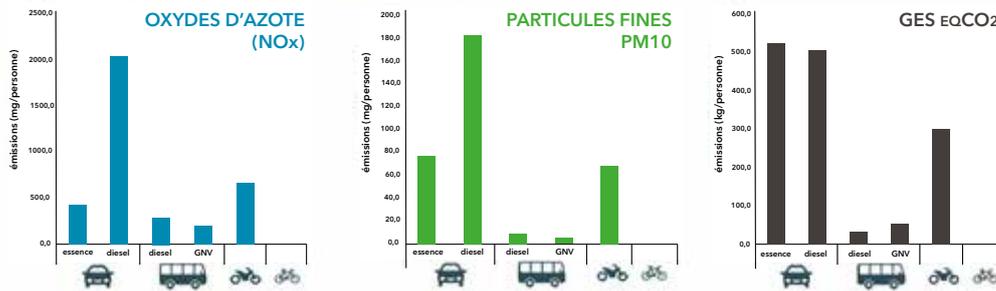


¹ Distance moyenne parcourue quotidiennement il y a deux siècles (source Pole Métropolitain du Genevois Français)

² Substitution d'un mode de transport (par exemple vélo ou transport en commun vs voiture): 9 % pour 2024 - plan vélo

Emissions de polluants par mode de transport

(à partir du guide OMINEA, 2016 - CITEPA)



Piétons et cyclistes moins exposés à la pollution

Exposition à la pollution selon le type de transport (ORAMIP, 2015)



La commission TEE planche sur des projets d'aménagements cyclables tel que l'abri Vélo ou le service réparation, en lien avec un plan cyclable structuré selon trois axes :

- **Via Rhône Nord-Sud** sur l'ancienne route des Mouilles permettant de relier Neydens et la zone Vitam d'une part et sur la route du petit Chable d'autre part pour relier le Pays de Cruseilles
- **Plan départemental route de Viry** nous reliant à Presilly et notamment à la future voie verte à Feigères qui permettra d'atteindre St-Julien-en-Genois sur une voie cyclable dédiée.
- **Route de la Croisette** enfin pour structurer les liaisons avec nos hameaux et le point d'entrée vers Carouge et Genève.

LA COMMUNE S'EST ENGAGÉE ÉGALEMENT DANS UN PROJET AMBITIEUX AUTOUR DE LA MOBILITÉ LIÉE À L'ÉCOLE BEAUPRÉ APPELÉ PLAN DE DÉPLACEMENTS ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE (PDES).

Ce plan a pour but d'encourager le recours aux modes de transports alternatifs à la voiture individuelle pour l'ensemble des déplacements scolaires (dont trajet domicile-école) pour l'école élémentaire.

Sur une période de 2 ans, le programme vise à :

- **accompagner la mise en place d'un PDES** spécifique à notre établissement avec l'ensemble des parties prenantes (communes, école, parents d'élèves, enseignants, fournisseurs...),
- **sensibiliser les élèves** accompagnés à la nécessité de se déplacer en utilisant davantage des modes actifs.

Au final, la trajectoire prise par la municipalité sous l'impulsion notamment de la commission TEE en accord avec les témoignages des habitants (enquête mobilité) et les autres commissions (Ruralité et Urbanisme) laisse espérer que la commune va vers :

- une réduction des gaz à effet de serre (GES) et de particules fines (NOx) dans notre environnement,
- des modes de déplacements actifs vélo et piéton sécurisés et développés,
- un espace public plus agréable et une qualité de vie améliorée (moins de pollution, de nuisances sonores...).



COMMISSION RURALITÉ

FAUCHAGE TARDIF = NATURE PRÉSERVÉE

Depuis de nombreuses années, la commune de Beaumont a pris conscience de la nécessité d'agir, à son échelle, sur ses méthodes de gestion des espaces verts pour respecter l'environnement. Pour limiter l'utilisation des pesticides, le service technique se renseigne et se forme régulièrement sur les dernières méthodes et outils écologiques, qu'il peut mettre en place. Toutefois sur certaines zones vertes très exigeantes, du fait de leur utilisation, comme les complexes sportifs, il est difficile de ne plus envisager un traitement organique. Aujourd'hui, la commune peut être fière de mettre en avant que l'ensemble de son territoire (y compris les terrains de foot) est traité sans pesticide ni engrais chimique. ... mais nous souhaitons aller plus loin !

Depuis le début du printemps, la municipalité se lance dans une nouvelle démarche écologique en créant un plan de gestion différencié des espaces verts communaux.

Il ne s'agit pas là de ne plus entretenir mais d'adopter un mode de gestion plus respectueux de l'environnement, en tenant compte de la biodiversité et du principe de développement durable. Dans certains cas, un fauchage tardif peut augmenter la biodiversité de plus de 40 % en favorisant la floraison et l'installation de faunes !

LE PRINCIPE existe déjà dans plusieurs collectivités.

LE CONSTAT vient du fait que les surfaces à entretenir sont de plus en plus nombreuses et ceci n'est pas toujours pris en compte en amont des projets. Ensuite, l'uniformisation de l'entretien et du fleurissement, tout comme les coupes rases, appauvrissent le paysage et la biodiversité.



MISE EN APPLICATION, les espaces verts sont dorénavant classés selon 4 zones :

- **Les zones 1 (prioritaires)**: tonte régulière 1 fois par semaine, dès le 1^{er} avril, sont celles où la pelouse sera la plus rase (par exemple, cimetière, terrain de foot...).
- **Les zones 2**: tonte toutes les quinze jours en fonction de l'évolution de la pousse, verront leur hauteur de coupe plus élevée. Démarrage des tontes pas avant la mi-avril (parc, accotements fréquentés, aires de jeux...).
- **Les zones 3**: débroussaillage ou fauchage 1 fois par mois dès la mi-avril (centre des chemins, abords des parkings, espace vert du centre technique, accotements...).
- **Les zones 4**: fauche 2 fois par an à partir de la mi-juin et après la mi-octobre (abords du rond-point, chemins ruraux...).

Concernant l'entretien des haies et des talus aux abords des routes communales, le passage de l'épareuse se fera également deux fois par an à la mi-juillet et après le 30 octobre. La 1^{ère} fauche tardive sera décalée à la mi-juillet en corrélation avec la loi sur la taille des haies qui pour rappel, dans un souci de protéger la biodiversité, ne peut être faite entre le 15 mars et le 15 juillet.

Un tableau récapitulatif des zones et leurs priorités de tonte sera mis en place et disponible en mairie.

Ces approches sont nouvelles et demandent une adaptation de nos habitudes visuelles et de notre notion « du bien entretenu » ancrées dans nos esprits. Nous nous efforcerons de communiquer par la présence de panneaux au visuel adapté, pour informer ou rappeler le mode de gestion de la zone.

CETTE ANNÉE EST UNE ANNÉE TEST !

Dès la fin de saison, en collaboration avec le service technique, les propositions évolueront afin d'obtenir un équilibre le plus responsable possible. N'hésitez pas à nous faire vos retours, nous sommes à votre écoute.

LA NUIT EST BELLE ! 21 MAI 2021

ON ÉTEINT LES LUMIÈRES; ON ALLUME LES ÉTOILES; ON PROTÈGE LA BIODIVERSITÉ !



Le vendredi 21 mai 2021, la commune de Beaumont a participé à la deuxième édition de « La nuit est belle! », en éteignant son éclairage public pour une nuit, rejoignant ainsi l'ensemble des communes transfrontalières du Grand Genève invitées à s'engager dans la démarche.

Il s'agissait, après l'édition de 2019 consacrée à l'observation des astres, de mettre l'accent sur la biodiversité menacée par la pollution lumineuse. Tout un chacun peut constater la multiplication des éclairages, tant publics que privés, venant rompre la continuité d'espaces nocturnes sur le territoire. Ce mitage et cette fragmentation des espaces naturels par la lumière ajoutent une nuisance supplémentaire à la biodiversité déjà largement fragilisée.

L'évènement est certes symbolique, car une seule nuit ne changera rien, mais pose la question de savoir ce que l'on met en lumière et ce que l'on éteint sachant que toute lumière artificielle dès 1 LUX perturbe aussi bien la faune que la flore : perturbation des sécrétions hormonales, de la phototaxie, des rythmes biologiques, de l'équilibre naturel diurne et nocturne...

Il s'agit d'éclairer à bon escient et de passer d'une gouvernance technique de l'éclairage vers une gouvernance environnementale permettant de consommer moins, de respecter l'obscurité naturelle pour en faire une ressource en protégeant la biodiversité.

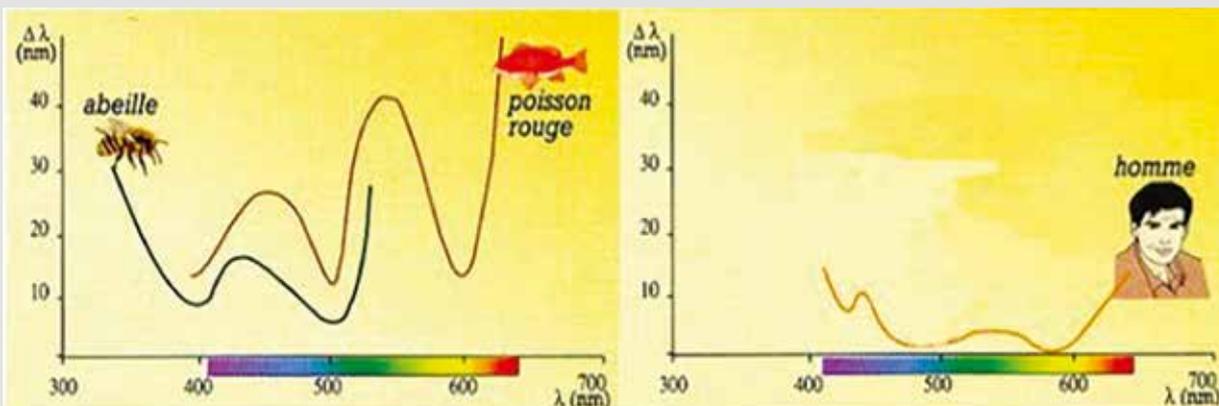


la nuit est belle 2019 depuis la chapelle de Champeillon
(crédit photo : Société astronomique du Léman)

La commune de Beaumont s'est saisie de cette question à l'occasion de cette action symbolique comme point de passage vers l'action en maintenant l'éclairage public éteint jusqu'à la fin juin 2021. La réflexion menée est plus large que le simple « éteindre - allumer » et porte sur les horaires, sur l'intensité lumineuse et sur la température de l'éclairage.

Pouvons-nous prolonger cette action au-delà du mois de juin ? Pouvons-nous rétablir une trame noire ? Pouvons-nous réconcilier la ville qui dort, la ville qui s'amuse, la ville qui travaille ? Mais surtout, que pourrions-nous conclure sur notre capacité collective à agir et à affronter les enjeux environnementaux si nous refusons d'entériner cette action « modeste » d'extinction de notre éclairage de minuit à 5 heures du matin ?

Retrouver toutes les informations sur :
www.lanuitestbelle.org



La vision de la faune est souvent très différente de la nôtre. Du fait de la taille de l'œil, de la taille de la pupille, de la structure de la rétine, certains ont un champ de vision très étendu, certains distinguent les objets par leur clarté et un attribut coloré... Ce qui induit une haute sensibilité à l'éclairage artificiel.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS 2021 :

450 KG DE DÉCHETS SAUVAGES RAMASSÉS PAR UNE CENTAINE DE PARTICIPANTS !

C'est le 27 mars dernier, sous un magnifique soleil, que de nombreux Beaumontois et Beaumontoises se sont portés volontaires pour donner un coup d'éclat à notre beau village. Beaucoup d'enfants accompagnés de leurs parents étaient présents, informés via la distribution de tract à chaque élève de l'école Beaupré, en plus des affiches à travers la commune et la mise en place d'un événement Facebook relayé sur le site de la mairie. Équipés de solides gants, de sacs-poubelles et de chasubles et répartis en plusieurs groupes, ils ont parcouru le village divisé en quatre zones pour couvrir la quasi-totalité de notre territoire.

4,5 KG PAR PARTICIPANT

En moyenne, chaque participant au nettoyage de printemps a ramassé près de 4,5 kg de déchets. Beaucoup de plastiques, des paquets de cigarettes, un nombre incalculable de mégots, mais aussi des canettes et bouteilles de bière, du polystyrène, de masques chirurgicaux mais aussi en tissu, des sacs vides de croquettes ou d'engrais jonchaient les sols, les bordures et routes et les haies.

Parmi les objets les plus insolites, nous avons trouvé une hache, un couteau, des vieux panneaux de signalisation rouillés, mais aussi un billet de 5 € !



LA PROPRETÉ ET LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT SONT UNE AFFAIRE DE TOUS

À une époque où l'accent est mis sur la réduction des déchets et sur la nécessité de prendre des mesures pour réduire la pollution de la planète, les participants ont été outrés du nombre de déchets encore jetés dans la nature.

Il existe pourtant des solutions simples et efficaces pour se débarrasser de tous types de déchets : les points d'apport volontaire sont nombreux et faciles d'accès, et la déchèterie est toute proche !

Les organisateurs souhaitent adresser un grand merci aux volontaires présents qui ont accordé du temps et de l'attention à leur commune et montré aux plus jeunes les bons gestes pour garder notre territoire propre et durable. Nous espérons plus de civisme des citoyens pour conserver ces espaces propres et agréables, pour que Beaumont continue à bien porter son nom !



TOUTE LA ZONE HABITÉE DE LA COMMUNE COUVERTE

En amont de cette journée, des élus municipaux membres de la commission Ruralité ont pris soin de réfléchir à un parcours permettant ainsi de couvrir toute la commune habitée, répartie en quatre zones :

- de la mairie aux Éplanches en passant par Beaupré,
- du Petit Châble à la Côte de Bey en passant le long de la RD1201 et la route d'Annemasse,

- des Grandes Resses à Chez Cutaz en passant par Pomier, les Sapins et la Croisette,
- des Roquettes à Chez Marmoux en passant par le Fond de Beaumont et le long du Nant du Comptant.

De nombreux points de collecte ont été mis en place afin d'y déposer les sacs rapidement remplis et le service technique a assuré une prise en charge rapide et efficace durant toute la matinée.

FINANCES

ÉVOLUTION DE LA FISCALITÉ LOCALE, LE POINT SUR LES CHANGEMENTS À VENIR SUR LA TAXE D'HABITATION

POINT DE SITUATION

La taxe d'habitation sur les résidences principales a été définitivement supprimée par l'article 16 de la loi de finances pour 2020. Cette réforme est réalisée par étapes, sur une période allant de 2020 à 2023, ce qui explique pourquoi tout le monde n'a pas encore vu sa taxe supprimée ou même diminuée.

Pour connaître l'évolution de votre taxe d'habitation, vous pouvez vous rendre sur la page suivante qui vous permettra d'effectuer une simulation pour l'année en cours :

www.impots.gouv.fr >> particulier >> simulateur

ENJEUX

La suppression graduelle de cette taxe est également un enjeu important pour les communes. En effet, le produit de la taxe d'habitation versé par les habitants de Beaumont étant redistribué à la commune d'une part et à la Communauté de Communes du Genevois d'autre part (ensemble cela représente plus de 99 % du montant collecté), il s'agit donc pour la Direction Générale des Finances Publiques d'organiser la compensation pour ne pas impacter leurs finances respectives. L'année 2021 est donc l'année de mise en œuvre du nouveau schéma de financement des collectivités territoriales pour permettre ce changement.

MÉCANISME DE COMPENSATION POUR LES COLLECTIVITÉS PAR LE BIAIS DE LA TAXE FONCIÈRE, SANS IMPACT POUR LE CONTRIBUABLE

Concrètement, l'État a choisi le mettre en place le mécanisme suivant : dans le cadre de la taxe foncière (et non la taxe d'habitation), il va transférer la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties

(TFPB) vers les communes. Pour le contribuable, c'est une opération neutre, sans impact, garantissant qu'il soit assujéti au même taux global de taxe foncière qu'auparavant. Sur l'avis de taxes foncières, en principe envoyé durant le 3^{ème} trimestre de chaque année, le report peut être schématisé de la manière suivante :

COEFFICIENT CORRECTEUR POUR LES COLLECTIVITÉS

Le remplacement du produit de la taxe d'habitation par le transfert vers les communes de la taxe foncière sur les propriétés bâties ne permet pas de garantir une compensation à l'euro près selon la volonté de l'État. Dès lors, la Direction Générale des Finances Publiques a prévu de calculer et appliquer un coefficient correcteur. Ce coefficient permettra de gommer à la hausse ou à la baisse cette différence pour toutes les communes et sera appliqué directement sur les recettes de la taxe foncière sur les propriétés bâties versées par l'état à la commune (dans le tableau ci-dessus pour 2021, le produit issu des 12,03 %).

CE QU'IL FAUT RETENIR DU POINT DE VUE DU CONTRIBUABLE

- Suppression ou diminution graduelle de la taxe d'habitation d'ici 2023.
- Pas de changement en 2021 pour les taux appliqués à la taxe foncière sur la part communale. Elle est simplement augmentée de la part départementale, cette dernière disparaissant. La part pour l'intercommunalité est par ailleurs maintenue à 2,66 % et la taxe sur les ordures ménagères également inchangée à 8,30 %.

POUR BEAUMONT, le taux communal passe donc à 20,75 %, soit la part communale de 8,72 % en 2020 (inchangée pour 2021) et augmentée de la part du département de 2020 également, soit 12,03 %. L'opération est donc bien neutre puisque la part du département devient nulle dans le même temps, le tout ne présentant pas d'augmentation pour 2021.

TF 2020	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI
Taux 2019	8,72 %	%	2,66 %	12,03 %	0,192 %	8,30 %	0,0373 %
Taux 2020	8,72 %	%	2,66 %	12,03 %	0,20 %	8,30 %	0,0366 %
Projection : Taux 2021	20,75 %	%		0,00 %			

$8,72\% + 12,03\% = 20,75\%$

CULTURE, VIE ASSOCIATIVE ET SPORT

RÉSULTATS DU CONCOURS D'ÉCRITURE

La bibliothèque municipale a organisé, à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes du 8 mars, un concours d'écriture intitulé « Lettre à une femme ». Il suffisait d'écrire une lettre ou faire un dessin pour une femme exceptionnelle à vos yeux et à qui vous vouliez déclarer votre admiration. Nous avons reçu la participation de Kevin, Nathalie, Véronique, Lydie, Mohamed, Sabine et Léon. Un grand merci à tous ces participants pour ce partage riche en émotions... Tous les textes sont exposés à la bibliothèque et disponibles sur le site internet: www.bibliolien.fr/beamont

CONCOURS D'ÉCRITURE
du 25 janvier au 15 mars 2021

"LETTRE À UNE FEMME"

organisé par la bibliothèque municipale de Beaumont à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes le 8 mars 2021.

ELLE compte beaucoup pour vous, ELLE a marqué votre histoire personnelle ou en fait partie, ELLE a été une femme exceptionnelle à vos yeux.

Alors écrivez-lui, déclarez-lui votre admiration, votre reconnaissance!

concours tout public, adulte et enfant (dessins acceptés)
Envoyez votre participation par mail ou à déposer à la bibliothèque (indiquez votre Nom/Prénom/Adresse postale et email /Age) avant le 15 mars 2021.
Règlement disponible à la bibliothèque.

TOUS LES RENSEIGNEMENTS SUR BIBLIOLIEN.FR
PAR MAIL - BIBLIOTHEQUE@BEAUMONT74.FR
TEL - 09 67 21 38 22

Bibliothèque Municipale BEAUMONT

Maman

Tu es belle comme une hirondelle.
Jolie comme une fleur qui fleurit.
Tu as un grand cœur comme la douceur.
Tu es la plus gentille, la plus belle, la plus gaie!
Tu sais bien lire les histoires et les poèmes.
Tu es la meilleure pour chanter.
Tu es la meilleure pour
te t'aimer.

l'espoir...
le mot si petit et insignifiant
mais tellement grand et
important
tu nous as laissé en nous apprenant
à nous aimer, nous accepter et
surtout en vivant avec l'espoir
d'une vie meilleure.
Pas dans le meilleur des monde
mais dans notre monde.
Le monde que tu as rempli
durant tant d'années avec ton
sourire
tes bras qui nous ont portés et
donnés la force de continuer.
tant de choses acquises au travers
ta vie que tu nous as contés

Par tes récits, tes péripéties
Mais aussi ces souvenirs remplis
de fleurs mais aussi de rires qui
t'ont amenés à devenir
cette femme forte et sage.

aimer sans dompter
aimer sans changer
aimer et donner

Le message, donné par la femme
que tu étais, est et sera inscrit
en lettre d'or.
Dans notre être pour être offert
en héritage
Merci, ce petit mot tellement
grand.

À toi merci.

La Beaumontoise

Hommage

ur le chemin de la Thuille, délaissant le village en contrebas, j'avance lentement. Le vent gémit dans les feuillages, faisant éclore les parfums du printemps. Les arbres ondulent sous sa force invisible comme une chevelure parfumée. Un guide au loin : Dame Blanche ou phare éternel, succube ou gardien, que sais-je ? Je continue d'avancer. Et je me souviens.

Les rues étaient désertes alors, et l'on n'entendait que de vagues murmures au loin ; était-ce le bruissement du ruisseau, les querelles des chiens, les glapissements des enfants ? L'on n'aurait su dire, le rêve était confus. Le soleil était bas et dardait ses derniers rayons sur les bâtiments cramoisés. Une aura crépusculaire enveloppait la vallée, comme un linceul tour à tour ténébreux et douceâtre.

Elle parut pourtant, la Beaumontoise ! Nous la vîmes cheminer dans la Grand'Rue, fine et svelte, le pas assuré et élégant. Ses cheveux d'or avaient l'éclat du soleil à son zénith. Ses yeux rieurs avaient égayé les chaumières alentour, réveillé les clameurs des commerces brutalement endormis. Si nous ne pûmes apercevoir le reste de son visage sous son masque coloré, le son cristallin qui s'échappait de sa bouche avait réconforté nos cœurs meurtris. Ses deux filles la suivaient, marchant fidèlement dans son sillage, chantonnant à la gloire de leur mère. Les fenêtres s'étaient illuminées, comme autant de regards pieux contemplant la procession. Nous-même, pâles fidèles encore transis, entre le bénitier et l'ostensoir, la vision avait rendu notre langue muette.

Je quittai le groupe cependant, et empruntai le chemin de la Beaumontoise. Elle avait redonné vie à ce qui avait cessé d'exister. Elle avait redonné à la rue la chaleur d'un foyer ; au parc ses rires juvéniles ; à l'air son parfum capiteux. A mon cœur sa douceur disparue.

Au détour de la rue, elle s'évanouit, la Beaumontoise ! La vision s'était dissipée, et m'égarai dans une nuit silencieuse, dans un village que je ne reconnaissais pas. Les rues étaient désertes alors, et l'on n'entendait que de vagues murmures au loin ; et ce le bruissement du ruisseau, les querelles des chiens, les glapissements des enfants ? L'on n'aurait su dire, le rêve était confus.

Je me retourne, et mon regard s'attarde sur la vallée.

O Beaumontoise ! Résides-tu dans les vertes collines dominant le Genevois ? Tes yeux de feu ? à l'écho lointain du ruisseau de la Folle ? N'étais-tu que l'âme fugitive du village ?

A mon amie de toujours

Je t'écris, à toi, la femme que tu as toujours été

A la croisée des chemins, tu m'as retrouvée

Tu l'ignores, mais je t'ai cherchée longtemps

Tu m'as regardée et sourie

Ton sourire et ta bienveillance, que je voyais à travers toi, m'on envalée d'une douce chaleur ; je me suis dit que désormais, tout trait bien

Tu as pris ma main et m'as guidée en un lieu sûr, là, tu m'as présenté cette petite fille que j'ai reconnue

Je lui ai demandé pardon ; pardon d'avoir fait comme si tout cela n'était rien ; pardon de lui avoir interdit d'être en colère, ou triste ; pardon de ne pas l'avoir écoutée

Elle m'a réconfortée et m'a enseigné que j'avais fait du mieux que je pouvais avec les armes dont je disposais

Elle était heureuse que nous partagions ce moment privilégié, heureuse qu'enfin je la voie

Aujourd'hui, quoique disent mes juges, au tribunal de mon cœur je me suis déjà acquittée

A chacune, je souhaite de recevoir cette grâce

A toi, mon amie, je souhaite que cette douce expérience soit ta force

Je t'aime

femme de ma vie !

femme de jours belle pour toujours
hâte de te rencontrer. fleur d'am
fragile et gracile, je veux t'aimer
te respecter. nous irons par les chem
main dans la main vers meilleur lend
je cuisinerais pour toi le plus subtil fi
et ramasserais quelques fleurs pour u
bouquet de couleurs. ton sourire coqueter
cœur. la lumière de tes yeux me rendra
meilleur. je t'aimerais à l'infini et te
protégerais au delà de la terre et du ciel
tu et moi apprécierons cet instant merveilleux
de passer cette vie que dieu nous a donné.
nous ne pouvons être heureux que quand on
est à deux ! femme lumineuse et femme de
jours belle pour toujours je te donne tout
mon amour !

Tohamed.

femme

A Marguerite, Elysée, victoire (1915-2005)

Très chère Mamie Guite,

La première image que j'ai de toi est cette dame endimanchée qui semblait s'intéresser à moi à distance. Tu restais derrière le portail de la cour dans laquelle je jouais avec d'autres enfants confiés à la DASS et tu t'informais de ma santé.

Enfin, tu as décidé de m'élever et je t'ai appelée "maman" jusqu'à l'âge adulte.

Je te dois une éducation stricte mais affectueuse et une enfance très heureuse. Plus tard, j'ai pu développer une tendresse maternelle auprès de tes quatre arrière petits-enfants.

Tu m'as bercée de tes souvenirs, surtout les meilleurs. Tu disais avoir eu une vie exceptionnelle et te vantaient d'être une femme moderne.

Tu as été institutrice, secrétaire sténo-dactylo et à la tête d'une entreprise artisanale.

Tu étais instruite et restais informée de la marche du monde. Enfant, je ne prenais pas la peine de consulter un dictionnaire, je t'interrogeais.

Plus tard, tu m'as encouragée à suivre des études d'informatique, ayant l'intuition que ce serait l'avenir.

Parmi les premiers vacanciers français, avec Papi, tu voyageais en moto et side-car, faisais du camping sauvage. Tu avais cousu ta tente!

Tu étais amoureuse de la diversité de la France, mer, montagne, campagne... Lors des visionnages de vos diapositives, tu nous commentais avec précision vos voyages nationaux et autres: Italie, Norvège ...

Merci pour tout le temps que tu m'as consacré et les activités récréatives passées ensemble. Les balades, tours de vélo, jeux de plein air: badminton, ping-pong... jeux de cartes ont fait mon bonheur.

Tu aimais la culture et l'art, la musique et la danse. Tu lisais des biographies de personnes célèbres, des romans et la presse. Le magazine GEO était l'un de tes préférés. Tu m'impressionnais par ta culture générale.

Tu étais passionnée par toutes les avancées techniques et médicales. Je te dois mon goût du sport, pratiqué, mais aussi visionné lors de compétitions sportives. Cette faculté de l'homme à se dépasser t'enchantait.

J'ai admiré ton sens de l'honneur et de la fidélité.

Enfin, la foi catholique que tu m'as transmise me permet de te parler dans mon cœur et de croire que tu es toujours proche.

Je t'aime à jamais.

Sabine, Christine, Florence

Sabine.

LA JOURNÉE DU PATRIMOINE

À l'occasion de la Journée du patrimoine du samedi 18 septembre, la bibliothèque installe une sélection de documents autour de notre histoire locale tout au long du mois de septembre.



L'association La Salévienne vous propose ce jour-là à 14h une balade commentée et illustrée de la traversée du Châble, de l'ancien relais de poste à l'ancienne douane.

Commentaires par Claude Mégevand et Jean-Louis Sartre. Gratuit - Tout Public - sur inscription à la bibliothèque - durée 1h30

Une exposition sera installée à la mairie tout le mois de septembre sur « La Thuile : d'hier et d'aujourd'hui » ainsi que des anciennes cartes et photos de la commune de Beaumont. Si vous avez des anciennes photos ou cartes postales de la commune, vous êtes invités à les déposer à l'accueil de la mairie ou à la bibliothèque afin d'en faire un diaporama numérique qui sera archivé et visible sur le site de la mairie et de la bibliothèque.

Un rallye pédestre ludique et familial est proposé par les élus le matin du 18 pour découvrir les chemins et le patrimoine de notre commune.



LA GRAINOTHÈQUE



Le soleil est arrivé et les jours de plantation aussi. La bibliothèque vous propose donc de participer à une Grainothèque. Kézaco? C'est un système où chacun peut déposer et prendre des graines pour les planter dans son jardin ou potager ou même sur son balcon. L'emprunt et l'échange de semences sont libres et gratuits. Chaque jardinier peut emprunter des sachets de graines et en apporter, provenant de ses propres plantations.

L'occasion est belle de discuter « jardinage » ou « variétés », d'échanger des astuces de cultures, de poser des questions, de recevoir des conseils, de découvrir l'univers foisonnant des plantes ornementales ou potagères! Comment ça marche? Rendez-vous à la bibliothèque!

GRAINOTHÈQUE

*Le printemps est arrivé et les jours de plantation aussi.
La bibliothèque vous propose de participer à une Grainothèque.*



QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est un système où chacun peut déposer et prendre des graines pour les échanger et les partager. L'emprunt et l'échange de semences y sont libres et gratuits.

COMMENT FAIRE POUR PARTICIPER ?

- Les semences de la grainothèque sont libres, vous pouvez vous servir.
- Les graines sont précieuses, EMPRUNTEZ et SEMEZ à la mesure de votre jardin, de votre balcon ou de votre rebord de fenêtre. Prenez celles que vous êtes sûr de planter.
- Des petits sachets sont disponibles à l'accueil de la bibliothèque.
- Chaque jardinier peut emprunter des sachets de graines et en apporter, provenant de ses propres plantations.
- N'utiliser aucun engrais chimique si possible, parce que le bio c'est si bon!



TOUS LES RENSEIGNEMENTS
SUR BIBLIOLIJEN.FR
BIBLIOTHEQUE@BEAUMONT74.FR / 09 67 21 38 22

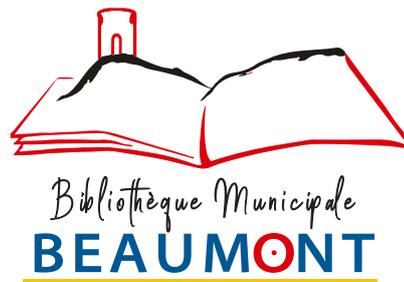




« Partir en Livre » est une manifestation nationale organisée par le Ministère de la culture à laquelle votre bibliothèque participe pour la première fois cet été.

L'équipe de la bibliothèque vous propose de sortir les livres des étagères pour s'installer au parc et aller à la rencontre de son jeune public afin de transmettre le plaisir de lire et ainsi redonner au livre sa valeur de divertissement. C'est l'occasion de se poser en famille et de partager des moments de lectures confortablement installé. Des livres pour les enfants, les ados et les adultes seront mis à votre disposition.

Mercredi 7 juillet de 14h à 17h
dans le parc sous les parasols!!!



TRAVAUX À LA BIBLIOTHÈQUE

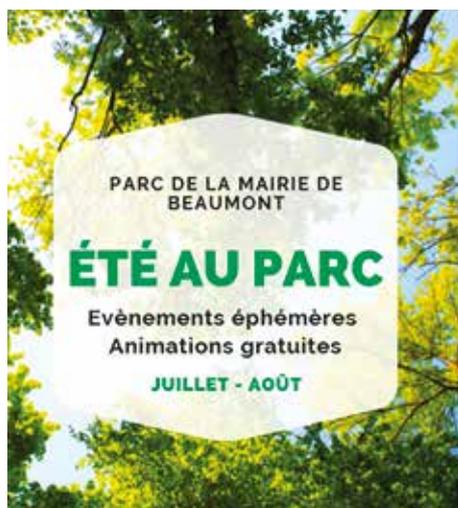
La bibliothèque fermera du 14 juin au 31 août 2021 pour travaux. Cela permettra une rénovation afin de créer plus d'espaces de travail, d'accueil et d'accessibilité pour petits et grands.

Afin de vous permettre de faire le plein de lecture cet été, la bibliothèque vous propose un prêt illimité avant les travaux (du 1^{er} juin au samedi 12 juin) pour garder vos livres jusqu'au 1^{er} septembre.

L'INAUGURATION DE NOTRE BIBLIOTHÈQUE AURA LIEU LE 4 SEPTEMBRE 2021 À 11H30

LA FÊTE DES ASSOCIATIONS

Le samedi 4 septembre 2021 se tiendra, en même temps que le marché communal, « la fête des associations », anciennement le forum des associations. L'occasion de mettre en avant et découvrir le fort tissu associatif de notre commune et de vous adonner à différentes initiations et pourquoi pas vous inscrire à l'une ou plusieurs d'entre elles.



« L'Été au parc » est un événement estival permettant aux habitants de s'adonner à des loisirs au parc de la mairie les mois de juillet et août. Une programmation mêlant des événements associatifs comme communaux.

INITIATIVE PROJET

Vous êtes une association beaumontoise et vous souhaitez réaliser un projet ayant un rayonnement communal. Nous voulons vous soutenir! Expliquez-nous votre projet : projet@beaumont74.fr

BIBLIOTHÈQUE DE BEAUMONT

71 Grand'rue - Beaumont
Tél. 09 67 21 38 22

Mail : beaumont@bibliolien.fr
www.bibliolien.fr/beaumont



8 MARS 2021

Tant que l'égalité entre les hommes et les femmes ne sera pas atteinte, nous aurons besoin de la célébrer. En ce 8 mars 2021, la mairie de Beaumont a souhaité montrer son soutien aux femmes en organisant une campagne d'affichage à travers ses commerces.

Ne la confondons ni avec la Saint Valentin ni avec la fête des mères, le 8 mars n'est ni une fête ni un hommage, mais une journée de lutte pour les droits des femmes.

Depuis quelques années, cette journée est l'occasion d'opérations commerciales ou de communication qui détournent l'attention à leur profit, avec force, stéréotypes réducteurs, transformant cette journée de lutte pour l'égalité, en grand shopping. Or les femmes ne veulent pas des cadeaux, mais des droits effectifs !

HISTOIRE

Trouvant son origine au début du XX^e siècle dans les luttes des ouvrières et suffragettes pour de meilleures conditions de travail et le droit de vote, la « **JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES** » est officialisée par les Nations Unies en 1977.

8 MARS : DATES CLÉS

- **1910** : L'idée d'une « Journée Internationale des Femmes » est lancée lors de la conférence internationale des femmes socialistes.
- **Mars 1911** : Un million de femmes manifestent en Europe.
- **8 mars 1914** : Les femmes réclament le droit de vote en Allemagne.
- **8 mars 1917** : Des ouvrières manifestent à Saint Petersburg, initiant ainsi la Révolution Russe.
- **8 mars 1921** : Lénine décrète le 8 mars Journée des Femmes.
- **Après 1945** : Le 8 mars devient une tradition dans les pays de l'Est et dans le monde.
- **Années 70** : Le 8 mars devient plus féministe.
- **8 mars 1977** : Les Nations Unies officialisent la Journée Internationale des Femmes.
- **8 mars 1992** : La journée est officialisée en France.



QUELQUES CHIFFRES

Chaque année, la Journée des femmes est l'occasion de faire un bilan. Où en sommes-nous de l'avancée vers l'égalité ?

- **100 %** des femmes sont harcelées dans les transports publics en France (HCEfh 2015)
- **80 %** des femmes sont confrontées au sexisme au travail (CSEP 2015).
- **1h30** : Les femmes consacrent environ 1h30 de plus que les hommes, par jour, aux tâches domestiques (INSEE 2010).
- **3 jours** : Une femme meurt tous les trois jours en France des violences de son compagnon ou ex-compagnon.
- **1 sur 10** : Une femme sur 10 est victime de violences au sein de son couple, en France (ENVEFF, ONDRP, INSEE).
- **1 sur 10** : Plus d'une femme sur 10 déclare avoir subi un viol en France. Dans la plupart des cas, le violeur est connu de la victime.
- **19,2 %** : À poste et compétences égales, les hommes gagnent 19,2 % de plus que les femmes (Ministère/DGCS-SDFE 2016).

CHAQUE MOT COMPTE

JOURNÉE : parce qu'il est encore important de se mobiliser, ne serait-ce qu'un jour,

INTERNATIONALE parce que partout dans le monde des femmes subissent des oppressions,

DE LUTTE parce que cela poursuit la longue histoire des luttes des femmes,

POUR LES DROITS parce que non, les femmes ne veulent pas des fleurs, mais les mêmes droits que les hommes,

DES FEMMES parce que ça concerne toutes les femmes, quelles qu'elles soient, dans leur diversité plurielle.

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES



Le « violentomètre » indique les degrés de violence au sein d'un couple • © #NousToutes

Si vous avez acheté votre pain à la boulangerie « Le Fournil du Châble » du 1^{er} au 4 mai dernier, vous avez pu repartir avec un sac à pain un peu différent de d'habitude. Les baguettes étaient emballées dans un sachet papier sur lequel figurait un "violentomètre", c'est-à-dire une échelle de violence allant du vert au rouge permettant de savoir si on est en danger.

Le collectif #NOUSTOUTES, mobilisé contre les violences sexistes et sexuelles, a lancé cette opération à l'échelle nationale. Plus de 27 000 € ont été levés via une cagnote en ligne pour financer l'impression de messages de prévention sur 615 000 sacs, distribués dans des boulangeries aux quatre coins du pays. La mairie de Beaumont a naturellement souhaité soutenir ce dispositif en se procurant ces sacs et en les fournissant au Fournil du Châble qui a tout de suite accepté de participer.

Selon un sondage IFOP en mars 2021, près d'une femme sur 10 (9 %) déclare avoir été victime de violences conjugales durant la première période de confinement liée à l'épidémie de Covid-19.



Si jamais vous êtes en danger vous pouvez appeler le 17 ou 114. D'autres numéros peuvent également servir : le 39 19 un numéro d'écoute national destiné aux femmes victimes de violences, à leur entourage et aux professionnels concernés. Il y a aussi le 0.800.05.95.95, qui est le numéro du collectif féministe contre le viol. Enfin, le 115 pour les hébergements d'urgence. Enfin, sachez que le site « [arrêtons les violences.gouv.fr](http://arrêtons-les-violences.gouv.fr) » est accessible pour les signalements en ligne.

Retrouvez #NousToutes sur @noustoutes.org et sur les réseaux sociaux Instagram et Twitter

ACTIONS SOCIALES

L'ADMR DE COLLONGES-SOUS-SALÈVE ACCOMPAGNE
LES HABITANTS DE BEAUMONT - LE CHÂBLE, AU QUOTIDIEN



Le **Service d'Aide à Domicile ADMR** de Collonges-sous-Salève **accompagne les habitants de Beaumont - Le Châble**, au quotidien, pour **le maintien et le confort à domicile**.

Son équipe dynamique et de proximité propose les services suivants :

- entretien du lieu de vie et du linge,
- aide aux levés et couchers, aide à la toilette,
- aide à la préparation et à la prise des repas,
- accompagnement aux courses et autres déplacements,
- livraison de repas à domicile.



Elle **recrute** sur son territoire des **Aides à Domicile** et **Auxiliaires de Vie** ainsi que des **personnes qu'elle forme**, pour rendre un service de qualité aux habitants.

L'association recherche également des **bénévoles** pour participer à cette aventure humaine. À ce titre, les missions suivantes sont proposées :

- écouter, rendre visite et être utile à ceux qui vous entourent,
- accompagner une équipe de salariés professionnelle et motivée,
- animer des événements conviviaux.



Rejoignez-nous!

Association ADMR Collonges-sous-Salève
Salle Marius Jolivet - Route de Bossey
74160 Collonges-sous-Salève

04 50 43 21 29

accueil.collongessoussaleve@fede74.admr.org

www.admr.org





CÉRÉMONIE D'HOMMAGE À NOS ANCIENS COMBATTANTS

Le samedi 8 mai, à 11 h 30, le maire, Marc Genoud et les membres du Conseil municipal, ont présidé une cérémonie du souvenir en présence de deux représentants des anciens combattants, Claude Dubouchet, porte-drapeau de la commune et Gaby Henry, respectivement membre et président des AFN. Conformément aux directives préfectorales, en raison des mesures sanitaires, le public était, cette année encore, très restreint.

Le maire, entouré des anciens combattants et des pompiers a fait lecture du texte émouvant de Geneviève Darrieussecq, Ministre des anciens combattants et une gerbe a ensuite été déposée devant le monument aux morts. Une minute de silence a été observée en hommage à tous les combattants morts pour la France et pour tous les personnels soignants et les familles endeuillées par la covid 19.

La cérémonie s'est terminée autour d'un verre de l'amitié, tout en distance et modération !





MAGALI, COUTURIÈRE AU CHÂBLE

Installée depuis le mois de décembre 2019 au Châble, Magali est ce que l'on pourrait appeler une petite fée aux doigts d'or...

Après quelques années passées comme secrétaire médicale aux urgences du centre hospitalier, Magali se reconvertit dans l'ambiance dans laquelle elle baigne depuis son enfance avec sa maman elle-même couturière.

ELLE RETOUCHE, RÉPARE, REPRISE TOUTE SORTE DE TISSUS.

Une fermeture éclair à remplacer. Pas de soucis, Magali vous réalisera cela.

Fini le fait de jeter un vêtement que l'on aime bien, il est abîmé? Confiez-le à Magali.

À l'heure où beaucoup s'entendent à lutter contre le gaspillage de quelque ordre soit-il, celui de l'habillement est un vrai sujet. Une étude s'entend à dire qu'une personne achète en moyenne 9 kg de vêtements par an et en jette 6... de quoi faire réfléchir.

Mais les talents de Magali ne s'arrêtent pas là, elle confectionnera pour vous vos tissus d'ameublement. La personnalisation de votre intérieur est maintenant à votre portée.



MAG COUTURE

Retouches Couture sur RDV

Magali PIGNAL : 06 26 93 93 78
455 Grand'rue - Le Châble
74160 Beaumont



TRANSPORT SCOLAIRE 2021-2022

*inscription obligatoire
jusqu'au 16 juillet 2021*

WWW.CC-GNEVOIS.FR

-10€

**RÉDUCTION APPLIQUÉE POUR TOUTE INSCRIPTION
COMPLÈTE RÉALISÉE EN LIGNE JUSQU'AU 30 JUIN INCLUS**

**Tout dossier d'inscription déposé ou finalisé à partir du
17 juillet sera soumis à une pénalité de 60€ par famille.**



Inscription simple en 4 étapes

1. CRÉEZ VOTRE ESPACE PERSONNEL

Pas encore inscrit ?

Rendez-vous sur la plateforme en ligne pour créer votre compte personnel : www.cc-genevois.fr

Déjà inscrit ?

Utilisez vos identifiants de l'an passé.

2. INSCRIVEZ VOTRE (VOS) ENFANT(S)

Pour faciliter votre inscription, merci de préparer :

-  votre avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019
-  une photo d'identité de votre enfant (1^{ère} inscription)

 pour les élèves en garde alternée, chaque parent devra remplir un dossier d'inscription et remplir l'attestation commune de double domiciliation

3. VALIDEZ LE(S) DOSSIER(S) JUSQU'AU 16/07

Merci de déposer un dossier complet par enfant : un accusé de réception confirmera votre inscription.

 pour les élèves en attente d'orientation, l'inscription est également à réaliser jusqu'au 16 juillet.

4. EFFECTUEZ LE PAIEMENT EN LIGNE

Après validation de votre dossier d'inscription par le service mobilité, vous recevrez une facture par courriel. Le règlement de cette facture permettra l'activation de la carte ou sa mise à jour pour la rentrée.

-10€ réduction appliquée pour toute inscription **en ligne** complète réalisée jusqu'au 30 juin 2021.

Des dossiers d'inscription papier sont également téléchargeables sur www.cc-genevois.fr

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

email : mobilite@cc-genevois.fr / tel : +33 (0)4 50 959 959

LES USSES : SYNDICAT DE RIVIÈRES AUTOUR DE NOUS...



2021 : UNE ANNÉE CHARNIÈRE

- Changement de nom : le SMECRU devient le Syr'UsseS Syndicat de Rivières les UsseS.
- Une nouvelle équipe politique engagée auprès du président Jean-Yves Mâchard.
- Le bilan du contrat de rivières les UsseS qui s'est tenu le 30 mars 2021 à Frangy.
- Une année pour construire son programme d'activité autour de la rivière et de la ressource en eau.

Le syndicat de rivières les UsseS, existant depuis 2007, œuvre pour la préservation des milieux aquatiques et de la ressource en eau du bassin-versant des UsseS. Au départ, il mène des actions autour de son projet phare : le contrat de rivières 2014-2019, véritable feuille de route de plus de 50 actions, pour plusieurs dizaines de millions d'euros. Ce programme vise la reconquête des milieux aquatiques (boisements de berges, zones humides), l'amélioration de la qualité des eaux, le partage de la ressource, la sensibilisation et la communication.



Par la suite, le syndicat a étoffé ses activités autour de la préservation des milieux aquatiques en portant le site Natura 2000 les UsseS, entre Mons et Seyssel, et en devenant le chef de fil de contrat de territoire espaces naturels sensibles du Plateau des Bornes, auprès des communes du plateau, du Grand Anney et du SM3A. Il collabore avec de nombreux partenaires financiers, associatifs, institutionnels.

2020 annonce la fin du contrat de rivières et la prise de compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) pour le syndicat et plus largement pour le territoire.

Pour 2021, et en partenariat avec les collectivités membres (communautés de communes), les financeurs publics (Agence de l'eau, Conseil départemental de la Haute-Savoie, Conseil régional Auvergne Rhône Alpes, l'État) et tous les autres partenaires techniques et associatifs, le syndicat projette son futur programme d'activité autour des grands enjeux du territoire.

Les élus des communes et des communautés de communes sont invités à ces temps de propositions et de validation.



PHASE DE PROPOSITIONS

Sur le manque d'eau, les milieux aquatiques, la communication, les suivis, etc.

- Ateliers de travail avec les partenaires
- Ateliers avec les élus du territoire
- Rencontres avec les acteurs socio-économiques

PHASE DE VALIDATION

- Assemblée plénière avec les acteurs concernés
- Comité de Rivières de validation finale



la Maison du Salève

Le plaisir des découvertes



Animations enfants

CET ÉTÉ, RENDEZ-VOUS À LA MAISON DU SALÈVE !

Ancienne ferme de la Chartreuse de Pomier datant du XVIII^e siècle, elle devient en 2007 un véritable lieu culturel vivant dédié au Salève. Par des animations au cœur de la nature, des visites guidées, des conférences, des balades au coucher du soleil et des expositions interactives, la Maison du Salève vous fait découvrir le récit d'une montagne aux multiples facettes au travers d'expériences ludiques et immersives.

DES ANIMATIONS POUR PETITS ET GRANDS

Ne manquez pas les animations nature à découvrir en famille ou entre amis durant toute la saison estivale. Land'art, chasse aux insectes, fabrication de cerfs-volants, yoga en pleine nature, cuisine sauvage, nuit en filet... Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges! Programme complet disponible sur le site : www.maisondusaleve.com



Expositions



Eco boutique

RÉSERVATIONS ET CONTACT

La Maison du Salève - 775, route de Mikerne 74 160 Présilly
Tél. +33 (0)4 50 95 92 16 | info@maisondusaleve.com

À noter : toutes nos animations sont sur inscription | Port du masque obligatoire | Nombre de participants limité pour respecter les mesures sanitaires.

Suivez-nous sur les réseaux !



Animations adultes



Visites guidées

PROMENONS-NOUS DANS BEAUMONT

Chères Beaumontoises et chers Beaumontois,
Bienvenue dans notre dossier Zoom. Nous vous invitons, dans ce n° 109, à découvrir ou redécouvrir Beaumont.

CLESET, AUX USSES-FORETS, CONTAMINES, BOIS DES CREUX... sont certains des noms utilisés pour décrire les différents lieux de notre territoire. Mais d'où viennent-ils ? Qu'ont-ils à cacher ?

Nous nous sommes amusés à rechercher leur toponymie à travers divers ouvrages (« Noms de lieux de Suisse Romande, Savoie et Environs » - Henry SUTER / « Patrimoine et architecture, Cahier 17 mai 2009, Les moulins à eau du bassin genevois » / « Le Mini Dico Savoyard » - Alain FAVRE et Dominique STICH / « Livre de Beaumont » - CROZET).

Cette étude n'est pas parfaite ; elle est sujette à interprétation et nous vous laisserons revenir vers nous avec plaisir si vous connaissez une autre définition de ces différents lieux inscrits sur nos cartes communales depuis le XII^e siècle pour certains d'entre eux.

À travers cet article, nous espérons que vos futures promenades pédestres communales pourront être agrémentées d'anecdotes en vous appuyant sur la galerie de photographies associées vous permettant de vous situer géographiquement.

Aujourd'hui, nous découvrons les lieux-dits de la commune, des GRANDES RESSES jusqu'à JUSSY en passant par LE MARTINET. Nous vous dévoilerons les secrets des RIPPES jusqu'au PETIT POMMIER en passant par BEAUMONT Chef-lieu dans le prochain bulletin de fin d'année.

Ces noms sont des lieux de mémoire et pour les nouveaux habitants, nous vous présentons les témoignages de ceux qui y sont installés depuis presque toujours. Ils racontent leur quartier, avec leurs mots, leurs goûts, leurs habitudes. Nous leur avons posé la même série de quatre questions :

- Si vous deviez citer trois changements importants intervenus dans votre quartier, quels seraient-ils ?
- Avez-vous des regrets ?
- Quels sont les aspects positifs de ces changements ?
- Quelles seraient vos propositions d'amélioration ?

Vous trouverez leur réponse sans censure ni transformation.

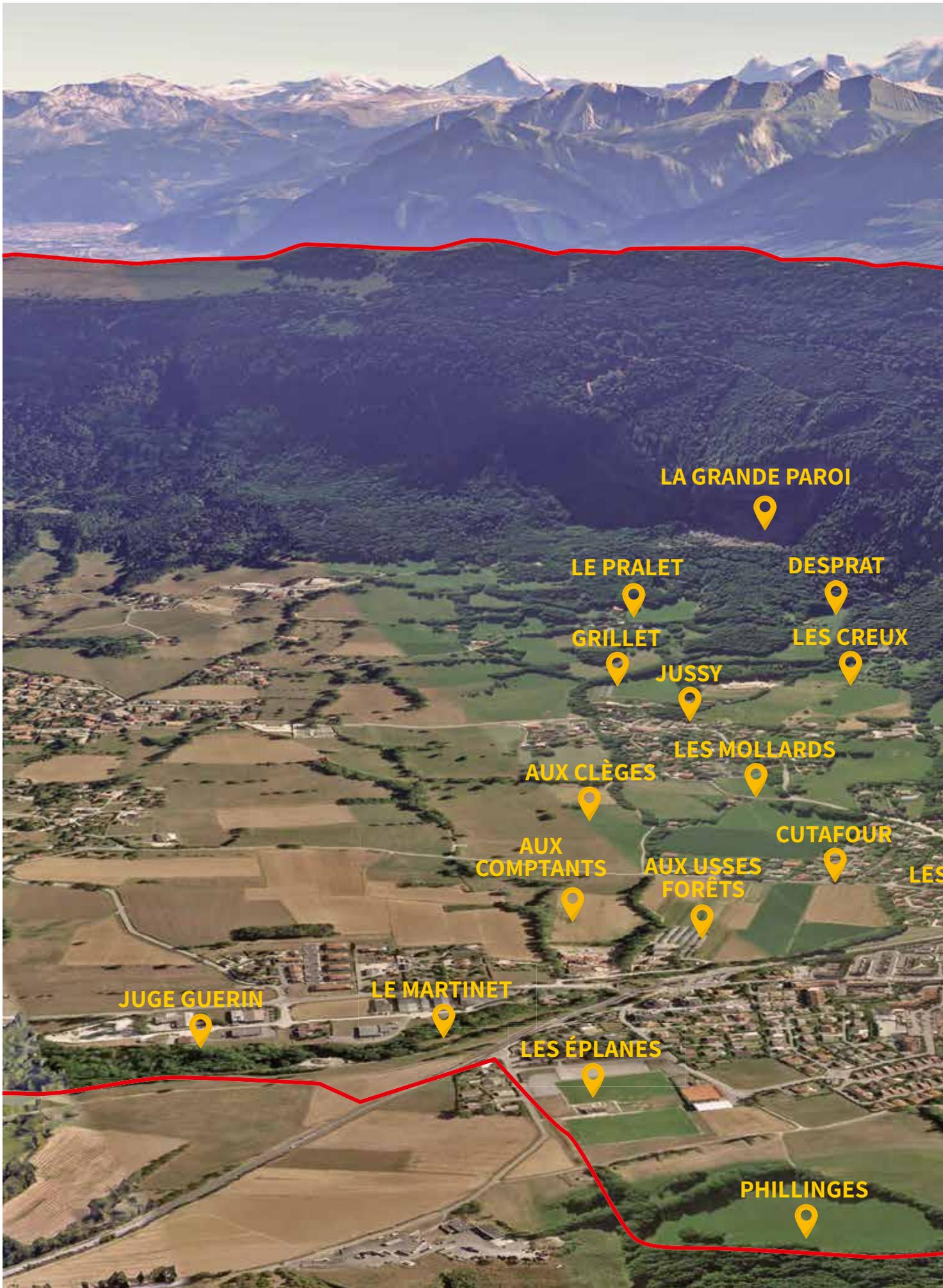
En moins de vingt ans, l'urbanisation a, par endroits, bouleversé la physionomie de notre village. Ces lieux constituent donc un support essentiel à la transmission de nos histoires, à la connaissance de la commune et participent à la dynamique globale du village. Nous sommes parfois plus attachés à notre quartier qu'à notre village, l'objectif de ce Zoom est de remettre ces lieux au cœur de notre identité, au cœur de l'unité de notre commune.

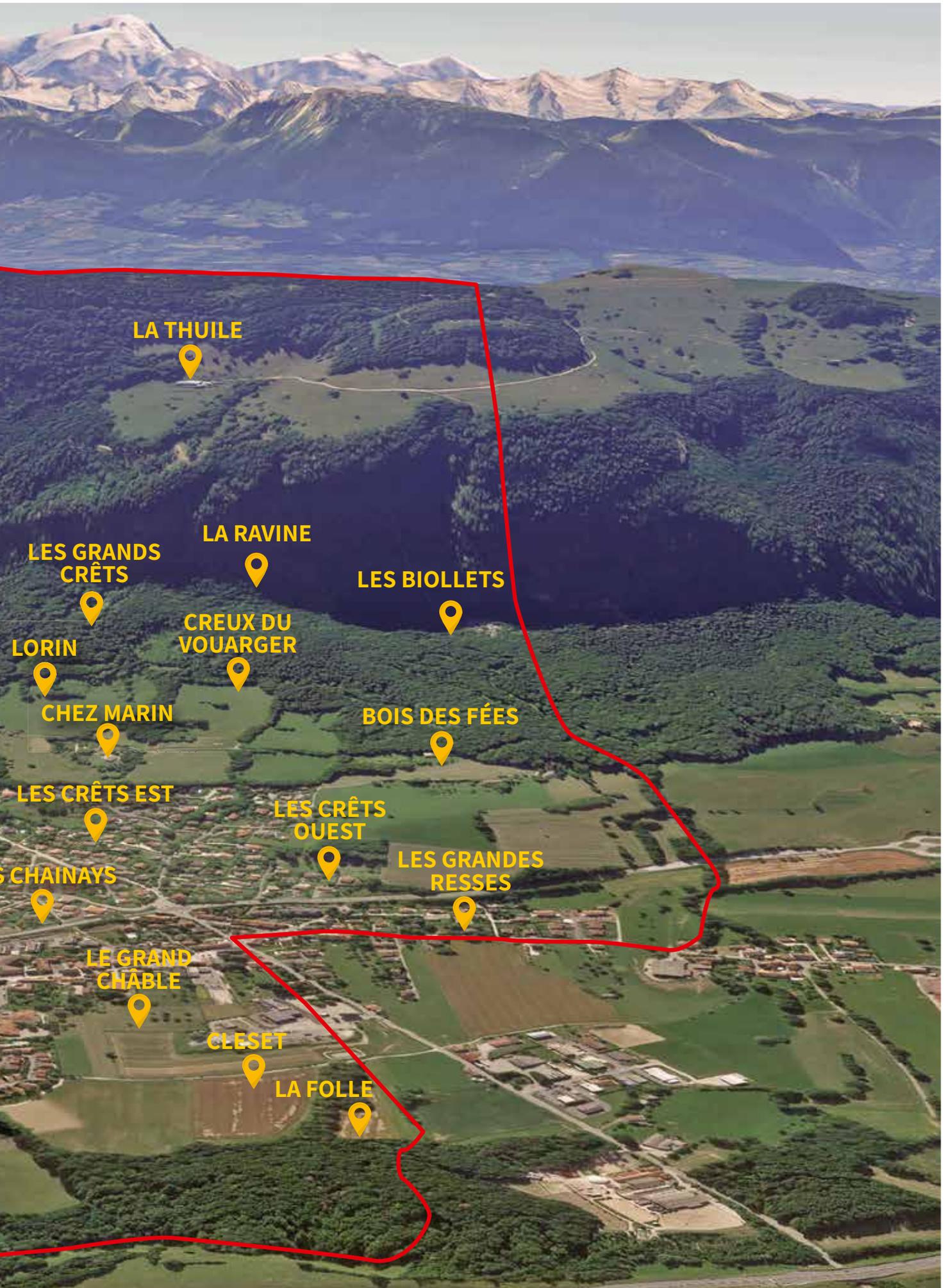
Nous espérons que vous prendrez autant de plaisir à lire ces explications que nous en avons pris à les rechercher. Bonnes balades !

AU COMPTANT

Zone géographique traversée par le nant du même nom, un des 6 principaux ruisseaux de notre commune. ▶







AUX CLÈGES

Terrains liés à un établissement religieux ou possessions religieuses, probablement liés aux Chartreux installés sur notre commune.



AUX USSES-FORÊTS

Forêts élevées, du latin « uxellos ».



BOIS DES FÉES

Forêt de hêtres, de fayards, car le nom de Fayes s'écrit aussi Fées

CHEZ CUTAZ

Lieu-dit patronymique (en lien avec Cutafour?) situé entre Jussy et Beaumont



CLESET

Désigne un endroit contrôlant un passage étroit ou clos

CHEZ MARIN : Lieu-dit patronymique sur la route de Pomier



◀ **CLOS MEUNIER**

Espace de terre fermé de murs ou de haies, de fossés... cultivé par et/ou pour le meunier d'un des 3 moulins situés sur le nant des Creux.



CREUX DU VOUARGER ▶

Trou généré par une place de garde (Wardja)

CUTAFOUR - CUTAFORT ▶

Les 3 moulins de Cutafort, propriétés des chartreux de Pomier, avaient une certaine importance entre les XII et XIX^e siècles. Sur les ruines de l'un d'eux a été construite la scierie, détruite par un incendie il y a quelques décennies.



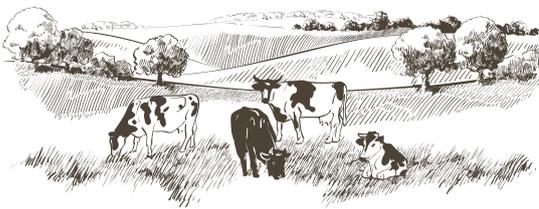
DESPRAZ

Prés cultivés pour le foin. Pâturages. ▼



GRILLET ▲

Endroit particulièrement exposé au soleil : petit gril.



JUGE GUÉRIN ▲



JUSSY ▲

Hameau juste, équitable, doux. Premières habitations des Chartreux.



LA FOLLE ▲

Terrain planté d'arbres feuillus, souvent des hêtres.



◀ **LA RAVINE**

Lieu qu'une espèce de torrent formé d'eaux qui tombent subitement et impétueusement des montagnes après quelque grande pluie a cavé.

LA GRANDE PAROI ▶

« Un signe avant-coureur de mauvais temps : quand la teinte du rocher de la Grande Paroi devient sombre ! »



LA THUILE (1160 M) ▲

Domaine acheté par la Commune en 1982 dont l'aspect campagnard et apaisant a été préservé, occupé par les Chartreux dès le XIIe siècle, date la plus âgée où nous retrouvons trace de ce patronyme. Son nom est probablement induit par les tuiles de son toit que nous pouvons voir depuis le pied du Salève.



LE PRALET ▲

Ensemble de champs laissés en prairie, de prés et de pâturages.



LES BIOLLES ▲

Bois de petits bouleaux.



LE GRAND CHÂBLE ▲

Grand couloir en pente raide ménagé dans la forêt pour faire dévaler les billes de bois.

JOSETTE DEGEORGES

Josette habite au centre du Châble depuis 53 ans. Très ancrée et attachée à la commune, elle a été très active au sein du conseil municipal et notamment à l'école Beaupré.

Elle aime sa commune et y vit bien. De nombreux changements ont eu lieu bien évidemment depuis toutes ces années, notamment l'hôtel de la poste.

Josette trouve que les modifications apportées à la Grand'Rue sont très bien au niveau de la circulation et des trottoirs élargis.

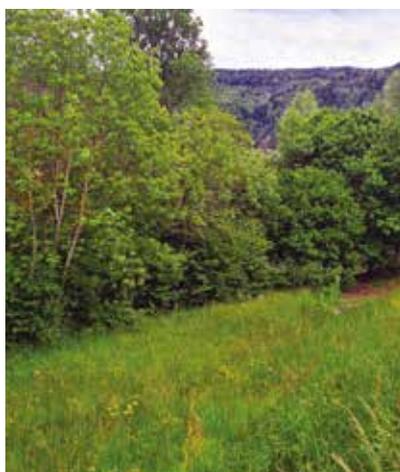
Par contre, même si la destruction de la Chapelle n'a pas été un grand choc pour elle car il y avait déjà une église à Beaumont, elle trouve que les immeubles du Grand Châble ne sont pas très esthétiques et d'une qualité très moyenne. Elle regrette beaucoup ces constructions.

La destruction éventuelle de l'ancienne école du Châble (actuellement bibliothèque) la met hors d'elle. Elle pense qu'il faut surtout la conserver et la rénover même si le coût est énorme. Elle regrette aussi les platanes sur cette place et pense qu'il faudrait remettre de beaux arbres pour en faire un lieu plus chaleureux, un lieu de rencontre. Il n'y a bientôt plus de végétaux selon elle.



D'autre part, l'emplacement de l'ancienne usine du Châble, qui a été cédé à la Communauté de communes est pour elle un véritable désastre. Ce terrain est mal aménagé et un vrai dépotoir.

Enfin, Josette est, comme beaucoup d'autres personnes du village, choquée de voir toutes les anciennes maisons se vendre les unes après les autres et laisser la place à des immeubles. La rénovation aujourd'hui coûte cher c'est sûr mais il semble très important pour Josette de conserver l'âme de notre commune.



LE MARTINET

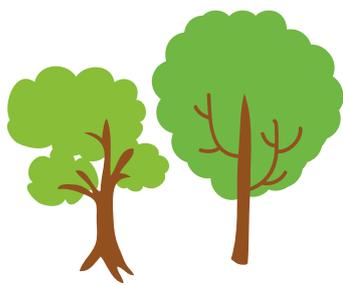
Gros marteau à bascule mû par l'énergie hydraulique d'un moulin à eau, nécessaire à la fabrication du papier, du foulon, du chanvre ou du forgeage du fer ou encore du battage du cuivre, situé à la confluence des ruisseaux des Creux et du Comptant.

LES CHAINAYS ▼



LES ÉPLANES ▶

Ensemble plan occupé par des érables, où sont implantés aujourd'hui les terrains de foot et de tennis.



CHRISTIAN JOUVENOZ

Christian est né au Fond de Beaumont en 1947. Il est parti vivre à Archamps et est revenu s'installer aux Chainays en 1994. Il a eu un coup de cœur pour sa maison et ce quartier paisible.

Il connaît bien la commune et a même été conseiller municipal de 2008 à 2014.

Il a un grand respect pour Frédéric Meyer, propriétaire de l'usine d'aluminium il y a quelques décennies, qui a permis aux ouvriers de l'usine du Châble de construire leur villa dans ce quartier.

Il se souvient aussi de la fruitière et de la porcherie Girod qui étaient situées sur la route de la Croisette avec nostalgie mais ne regrette pas les odeurs.

Les changements qui sont intervenus depuis toutes ces années sont pour lui très positifs. Les modifications de la route du Salève avec le trottoir et les ralentisseurs sont très sécurisants. De même, l'éclairage public est très satisfaisant. Christian aime la lumière! La fibre optique est en train d'être installée mais le gaz de ville pas encore disponible.

Il apprécie vivre dans son lotissement paisible dans une très bonne ambiance, entouré de voisins fort sympathiques et de plus, proche des commerces. Il se réjouit de la fête des voisins qui a lieu « presque » chaque année depuis longtemps et qui lui permet de partager de très bons moments avec en plus, ces dernières années, de nouveaux habitants venant de différents univers et pays.



◀ **LES CREUX**

Vallée profonde donnant naissance au nant des Creux qui alimentait 3 moulins dotés chacun de 3 tournants qui broyaient initialement de l'orge pour les brasseries locales.

LES GRANDES RESSES ▶

Endroit où a eu lieu une coupe de bois.



LES GRANDS CRÊTS, LES CRÊTS EST, LES CRÊTS OUEST

Sommets en pente douce d'un côté et plutôt abrupte de l'autre.



LES MOLLARDS ▶

Terte, remblai, éminence, colline, levée de terre (môle)



LES ROQUETTES

Petit rocher, petite forteresse



ÉLIANE GRUAZ

Habitante des Roquettes depuis plusieurs décennies, Éliane comprend la nécessité de la densification de son quartier. Elle s'étonne cependant des incivilités des propriétaires de chiens tout au long de la route d'Annemasse, qui se permettent même de venir chez elle. Elle ne voit donc aucune autre solution que d'installer une clôture, cela la chagrine, il n'y en a jamais eu !

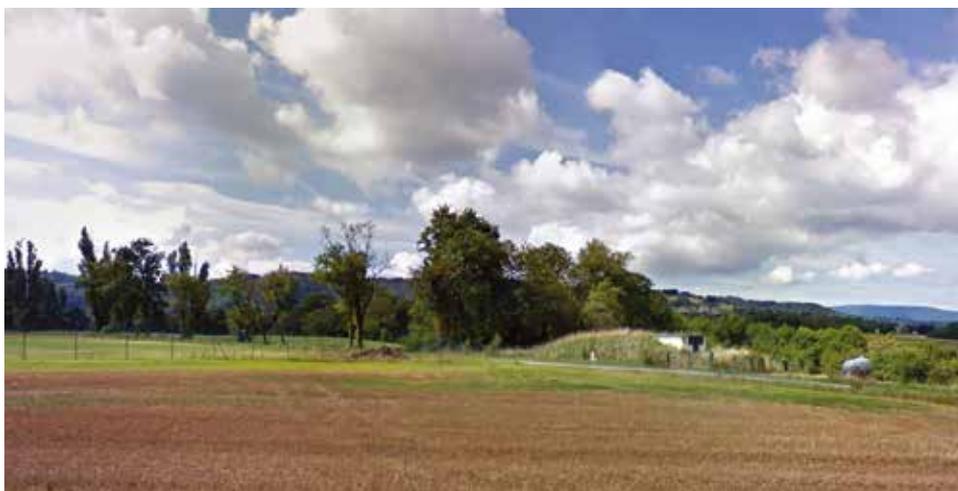
La commune devient trop grande, elle perd son âme. Avant on se connaissait tous. Maintenant les nouveaux habitants de son quartier ne vivent pas au Châble. Ils viennent y dormir, mais personne n'est là le dimanche et ne participe à la vie communale et/ou associative.

Avant il y avait des bals tous les samedis soir qui pouvaient aller jusqu'à 4h du matin, maintenant on roupète dès qu'il y a un peu trop de bruit. Ainsi la salle des fêtes devrait quitter le centre du village et on devrait profiter de son nouvel emplacement pour y adjoindre une maison des associations.



LORIN

Alpage en forme de rigole, de sillon.



SIVU BEAUPRÉ

LA CONSTRUCTION DE L'EXTENSION DE L'ÉCOLE BEAUPRÉ A COMMENCÉ

La construction de l'extension de l'école Beaupré a commencé le 25 novembre 2020 avec l'installation des palissades et le terrassement le 2 décembre 2020.

Cet agrandissement de l'élémentaire se fera sur 2 niveaux avec la création de 10 classes supplémentaires, de 3 ateliers, et de différents locaux techniques et de rangement. Ce futur bâtiment sera relié à la structure existante dans laquelle seront réalisées des modifications avec notamment un nouveau bureau de direction et un nouvel atelier.

Il est prévu de restructurer les cours de récréation des écoles élémentaire et maternelle en les agrandissant et en créant un préau pour chaque espace. La forme en « L » de cette nouvelle extension laisse la place pour une grande cour carrée au centre des bâtiments futur et ancien. Sur le côté est, afin de laisser une zone de transition avec l'école maternelle, un espace de jeux y est proposé, avec aménagement de gradins.

À leur arrivée, un sas d'entrée permettra aux enfants d'avoir accès soit directement à leur salle de classe soit à la cour. Un large couloir vitré fluidifie la circulation vers les classes; celui-ci est accessible, en plus du sas, depuis la cour de récréation par deux entrées distinctes.

Deux escaliers conduiront au premier étage; un ascenseur est prévu pour les personnes à mobilité réduite. Un grand couloir lumineux permettra de desservir les six classes et l'atelier de cet étage.

Le choix des matériaux s'est orienté vers des matières rustiques et nuancées comme le béton brut et le bois. Pour favoriser l'entrée de la lumière naturelle, de grandes surfaces vitrées ont été privilégiées.



LE COÛT GLOBAL DE CETTE EXTENSION APPROCHE LES 5 MILLIONS D'EUROS TTC.

Des aides des communes de Beaumont et de Présilly, de l'État (300 000 €) et du département (110 000 € + 200 000 €) ont été et seront octroyées.



LA LIVRAISON DE CETTE NOUVELLE CONSTRUCTION EST PROGRAMMÉE POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2022.



RécréA

PROGRAMME ÉTÉ 2021



LES SÉJOURS

MONTREVEL
du 12 au 17 juillet (6^e - 3^e)
du 16 au 21 août (CE2 - CM2)

6 jours et 5 nuits en tipi dans une base de loisirs en pleine nature dans l'Ain. Au programme: canoë, paddle, bouée tractée et de nombreuses activités nautiques et d'extérieur.

Retrouvez la présentation du séjour sur notre site web, rubrique séjour. Tarifs de 231 € à 502 € (selon le quotient familial).

FERMETURE ESTIVALE !
du 2 août au 15 août
et les 30 et 31 août

LES SEMAINES SPORTIVES

Semaine sportive du 7 au 9 juillet
de 3 à 5 ans.

Sur ces 3 jours, les enfants pourront goûter à la joie des sports collectifs, des jeux de motricité et participer à des Olympiades rafraîchissantes...



Semaine sportive du 23 au 27 août
de 5 à 7 ans.

Lors de cette semaine sportive, les enfants pourront découvrir plusieurs sports collectifs avec toutes les valeurs qu'ils véhiculent.



Un jeu d'orientation sera organisé au Salève où les jeunes bambins pourront muscler leurs petits mollets.

LES NUITÉES

de 5 à 7 ans:
le 22 juillet et le 9 août



+ de 8 ans:
le 15 juillet, le 29 juillet
et le 26 août

À partir du jeudi 15 juillet et ce, tous les jeudis, nous proposons une nuitée en tente au pied de RécréA, pour les plus téméraires. Afin de prolonger le plaisir et vivre une expérience inoubliable.

20 €/enfant
Places limitées à 16 enfants



LES VEILLÉES FAMILLES

Venez partager un moment convivial avec vos enfants et l'équipe d'animation autour d'un grand jeu. Rendez-vous à partir de 19h dans la joie et la bonne humeur. Pour plus d'information, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'équipe d'animation.

Les vendredis 23 juillet et 27 août.

LE CENTRE DE LOISIRS

Tous les jours, des activités au choix!
Le vendredi: un grand jeu!

Le matin, les enfants pourront choisir entre 3 activités proposées par les animateurs: sportive, scientifique, culturelle...

L'après-midi, des jeux en grands groupes et la sieste pour les tout-petits.

Le programme sera affiché le lundi matin pour la semaine.

CONTACT & INFORMATIONS

Tél.: 04 50 83 77 78
Mail: recrea@sivu-beaupre.fr
<http://recrea74.wixsite.com/recrea>



QUELQUES NOUVELLES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GENEVOIS

PROJET DE TERRITOIRE

La démarche du projet de territoire entamée il y a quelques mois par les élus communautaires continue de progresser. La phase d'écoute a pu être restituée aux élus communautaires fin novembre 2020 et a mis en évidence les éléments suivants :

- Pour les habitants, la relation à Genève est fondamentale pour le travail mais par contre pour les autres activités (achats d'équipements, soins spécialisés et loisirs), ils se dirigent aussi vers Annemasse et Annecy. La ville de Saint-Julien-en-Genevois a une influence forte sur l'ensemble du territoire et joue le rôle d'une polarité intermédiaire.
- **Le territoire dispose de 2 points forts :** les opportunités offertes par la proximité de la Suisse ou de grandes villes... et le cadre de vie avec la proximité des espaces naturels et des services. **Ses principales faiblesses :** le coût de la vie et du logement, les problèmes de déplacement, l'évolution trop rapide de la population, de l'urbanisation et le déficit de services (médecins, commerces de proximité, loisirs et culture). L'expression **des attentes** portent sur : la mobilité, les services à la population, l'habitat et l'emploi.
- **Les élus considèrent que le territoire a du sens,** et sont favorables à une stabilisation tant du périmètre que des compétences intercommunales. Les élus définissent le territoire essentiellement par sa **relation à Genève** alors que les habitants le considère multi-polarisé selon les fonctions. L'intercommunalité a vocation à **réguler le territoire** pour maintenir un **bon équilibre entre dynamisme et qualité de vie.**

Cette phase d'écoute et de débat sur la vision du territoire a abouti à l'identification de 5 grands enjeux du territoire. Une série d'ateliers de travail a donc été organisée courant mai afin de mettre en débat les moyens à mobiliser et d'identifier les signaux d'alerte qui guideront les politiques publiques. Il s'agit pour la Communauté de communes de définir les axes prioritaires dans le cadre d'un projet de territoire qui doit à la fois préserver son capital environnemental et sa qualité de vie mais aussi rehausser de manière significative son niveau de services, maintenir son équilibre social et favoriser la création d'emplois locaux.

GENEVOIS ROULE

En parallèle, la Communauté de communes travaille sur un certain nombre de projets dont certains ont déjà abouti tel que l'opération Genevois roule 2021 qui renouvelle l'expérience de 2020. Cette année, cette opération se déroule en partenariat avec 7 communes et Beaumont participe à cette opération (voir l'article de notre commission TEE). L'objectif est de faire connaître le VAE au public et d'inciter les personnes domiciliées sur le territoire de la CCG à acheter un VAE. L'opération est prolongée par une aide à l'achat d'un VAE (neuf ou occasion) à hauteur de 250 € financée par la CCG sans condition de ressources et cumulable avec d'autres aides (nationale, régionale, communale).



TRAM DE SAINT-JULIEN-EN-GEVEVOIS

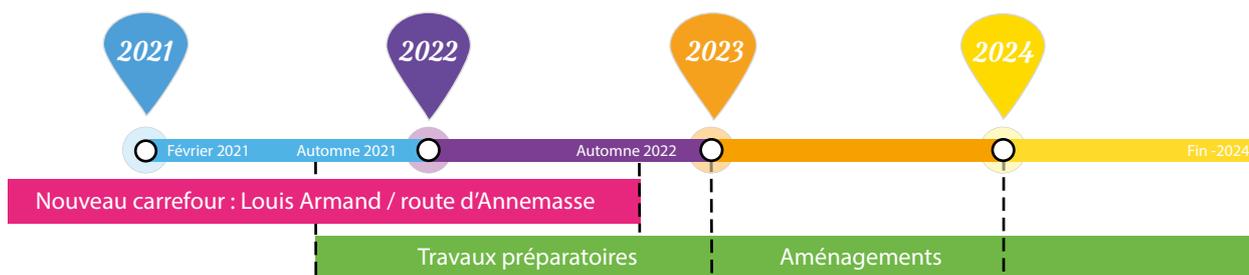
Mi-2024 le tramway reliant la ville de Saint-Julien-en-Genevois à Genève entrera en service.

L'itinéraire total de 6 km, dont 1,4 km en France, proposera aux usagers quatre arrêts sur le territoire français : Saint-Julien gare, Saint-Julien centre, les Cyclades et Perly douane.

Les travaux requis pour l'installation, la création d'une nouvelle voirie et d'un carrefour ont commencé au niveau de l'avenue Louis Armand et la route d'Annemasse, à Saint-Julien, afin de réserver la rue de la gare à la circulation du tramway. Quelques perturbations de trafic sont donc à prévoir pour celles et ceux qui traversent régulièrement Saint-Julien, mais patience, car 2024 est bientôt là et nous pourrons tous nous réjouir de pouvoir utiliser cette ligne de tram.



Planning des Travaux :



Tracé de la nouvelle ligne



VIA RHÔNA

Les études d'avant-projet ont été réalisées en 2019. À l'issue des dernières élections municipales, les nouveaux élus ont apporté des éléments nouveaux conduisant à devoir modifier le tracé de certains tronçons. Le projet de ViaRhôna dont le tracé passe par la RD116 en proximité du P +R de Viry va prochainement entrer en phase PRO. Les travaux devraient démarrer début 2022 selon les secteurs. L'itinéraire général traverse le territoire dans un axe nord sud par les communes de Saint-Julien, Neydens Beaumont et Presilly. Un axe traverse les communes d'Archamps Neydens et vient rejoindre l'axe Saint-Julien Presilly au niveau du Vitam. Si vous aimez les balades à vélo, la ViaRhôna est une vélo-route incontournable, unique en Europe, qui longe le fleuve Rhône, de la frontière Franco-Suisse, jusqu'en Camargue. Son aménagement prendra fin à l'horizon 2023.



DÉCHETS

Afin de détourner un maximum de déchets des circuits de traitement classiques, un projet d'une 3^{ème} déchetterie est à nouveau en cours. Cette déchetterie serait destinée à accueillir les déchets principalement des habitants de Saint-Julien, qui, bien que représentant le 1/3 de la population du territoire, sont ceux qui utilisent le moins les 2 déchetteries existantes. Par ailleurs, une ressourcerie serait créée en complémentarité de la déchetterie.

PETITE ENFANCE

Notre territoire manque cruellement de places en crèche. Il existe aujourd'hui un total de 957 places pour 2 136 enfants de - 3 ans, soit un taux de couverture de 45 % en 2021 (moyenne nationale à 59 % en 2018). L'objectif du schéma de développement pour la petite enfance 2020-2026 est de créer 200 places d'accueil collectif sur le mandat pour atteindre un taux de couverture correct et de maintenir une offre de garde équilibrée sur le territoire entre public et privé.

Plusieurs projets sont à l'étude et plus spécifiquement, dès 2022, sur les communes d'Archamps, Chênex, Présilly, Saint-Julien et Beaumont.

Bien d'autres projets sont à l'étude et feront l'objet d'un nouvel article dans le prochain bulletin municipal.

COVID ET VACCINATION

On ne peut malheureusement pas oublier la COVID... **Un centre de vaccination a été ouvert le 7 avril dernier au centre de convention d'ArchParc** grâce au travail quotidien d'une quinzaine de personnes (équipes de vaccination, administrative, technique, logistique et de coordination) qui se mobilise pour son fonctionnement du lundi au vendredi. Ce centre a connu depuis sa création un succès grandissant puisque les 420 doses par semaine sont montées à 780 et à fin avril, 1 935 injections au vaccin Pfizer ont été réalisées.



ArchParc

Depuis 2020, le site d'Archamps Technopole, site d'activités économiques a changé de nom. Il se nomme depuis cette date : ArchParc.

Tombé en désuétude, le site autour du centre Alliance situé à Archamps qui abritait notamment boutiques et restaurants est en train de ressusciter sous l'impulsion d'un nouvel organe de gestion et avec le soutien de la Communauté de Communes du Genevois et de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Des travaux pour le réaménagement des lieux ont débuté en 2021.

CETTE NOUVELLE POLITIQUE DE DYNAMISATION DU SITE ÉVOLUE POUR RÉPONDRE AUX ATTENTES DES DIFFÉRENTS ACTEURS SUR CE SECTEUR.

Implanté au cœur du Grand Genève au sein d'une dynamique exceptionnelle, ArchParc réunira sur un même site un ensemble de services et d'infrastructures contribuant à l'épanouissement de tous les publics (entreprises, salariés, frontaliers, touristes).

ArchParc, est une plateforme de services pensée pour répondre au bien-être des entreprises et de leurs salariés.



Et si, il devenait possible de concilier « travail » et « vie personnelle » dans un parc d'activités nouvelle génération ?



ACCÉLÉRATEUR DES BIO/TECH & SCIENCES DU VIVANT



Accompagnement - Laboratoires
Analyses - Expertises



PÔLE D'EXCELLENCE ET DE RECHERCHES

Plateforme d'innovations technologiques, le site expérimente, entre autres, la mobilité du futur. Les enjeux autour de la mobilité durable et les hubs d'échanges sont capitaux dans notre région transfrontalière du Grand Genève. Après une première étape concluante à l'automne 2020, une navette autonome echosmile a été mise en service. À l'appui d'une enquête riche en retour d'expérience utilisateurs, celle-ci a été perfectionnée de quelques nouveautés technologiques pour un meilleur service aux utilisateurs. Deux nouveaux arrêts vont également être proposés au sud du parc pour desservir les lieux dits de food-truck et de centre de convention du parc.



CETTE EXPÉRIMENTATION REPRÉSENTE UNE PREMIÈRE MONDIALE CAR LA NAVETTE ECHOSMILE, sur un service en transport à la demande, roule en mode autonome dans une circulation foisonnante, au cœur d'un parc d'activités économique qui est aussi un échangeur autoroutier (n° 13.1 sur l'A40), donnant accès au village d'Archamps (via la D318), à la route départementale (D18) et à la voirie privée du parc limitée, elle, à 30 km/h et comportant de nombreux stops.

Depuis le mois d'avril 2021, la deuxième période de circulation a démarré avec une nouvelle version de la navette aux performances accrues. L'allègement des contraintes liées à la crise sanitaire va permettre le retour progressif de nombreux salariés des 170 entreprises du parc, ce qui ne manquera pas d'enrichir les retours d'expérience.

Le site propose également un centre de convention complètement renouvelé idéalement situé au cœur du Grand Genève en France.

Il bénéficie d'une desserte optimale pour réunir des participants en provenance du monde entier, situé à 15 minutes de Genève Aéroport où 120 vols directs sont assurés vers 4 continents, et desservi par l'échangeur 13.1 sur l'A40 et se trouve à 20 minutes d'Annecy, 1h30 de Grenoble ou Lyon.



BEAUMONT'E SUR SCÈNE

Beaumont'e Sur Scène a mis à profit l'arrêt de ses activités pour cause de crise sanitaire pour vous préparer quelques surprises...

LA PREMIÈRE ?

Que diriez-vous d'un bon éclat de rire pour remettre de l'étincelle dans nos vies? Place à la liberté et la légèreté, **Beaumont'e sur scène** à la joie de vous proposer une nouvelle activité... **LE YOGA DU RIRE!**

Un concept unique et très sérieux créé en Inde par le docteur Kataria en 1995, qui allie des respirations yogiques avec des exercices de rire. L'idée est d'apporter paix et santé par le rire!

Cette pratique s'adresse à tous, sa philosophie souriante est simple mais tellement puissante. De nombreuses études scientifiques prouvent les bénéfices du rire sur notre santé physique et mentale : corps revitalisé, joie de vivre, reconnexion à soi, régulation de l'humeur, meilleure gestion du stress, respiration profonde, lâcher prise, partage et ouverture...

Nous vous invitons à venir découvrir le yoga du rire tout prochainement, lors d'un atelier estival ou lors du début des cours en septembre. Tenez-vous prêts et surveillez les annonces!



En attendant d'avoir le plaisir de rigoler ensemble, nous vous souhaitons...

**de la lumière dans les yeux,
des étoiles dans le cœur
et des rires plein le corps.**



LES AUTRES surprises vous seront communiquées dès le mois de septembre au cours du forum des associations.

Au plaisir de vous retrouver, toujours dans le respect des gestes barrières.

Nathalie, Adrien et Anne-Sophie



LES ORGUES DE BEAUMONT 2021

Musiciens et mélomanes fidèles des concerts de Beaumont attendaient avec impatience la réouverture des lieux culturels pour retrouver l'ambiance des heures musicales autour des orgues.

Nous espérons de belles retrouvailles avec le public et que cette nouvelle saison musicale 2021, après deux ans de pause fera résonner à nouveau les voûtes de notre belle église.

LES TRADITIONNELS CONCERTS D'ÉTÉ AURONT LIEU LES DIMANCHES 11, 18 ET 25 JUILLET À 18H À L'ÉGLISE DE BEAUMONT.

Chant, orgue et instruments, compositeurs de toutes les époques, musiciens d'ici et d'ailleurs seront au rendez-vous pour fêter les 25 ans de l'association des orgues.

Maintenir la plus grande partie de la programmation qui avait été annoncée en 2020 - même s'il faut s'adapter aux contraintes du moment - est le souhait de l'association afin de garder le lien avec les artistes en s'adaptant à la situation. Nous ferons de notre mieux pour les soutenir car c'est une grande joie de les accueillir et c'est une belle marque de confiance qu'ils nous accordent.

Pendant les concerts, les mesures barrières resteront en vigueur et nous serons attentifs si de nouvelles dispositions voient le jour dans les semaines à venir.

Compte tenu de la réorganisation des agendas des musiciens, les informations et la programmation des concerts seront communiquées en temps voulu par la presse, les panneaux lumineux et sur le site des orgues.

Bon été à tous !



LES ORGUES DE BEAUMONT

E. Maxit : 04 50 04 42 68
www.lesorguesdebeaumont74.net
 Entrée libre, corbeilles.





TENNIS CLUB DU CHÂBLE-BEAUMONT

L'ACTIVITÉ CONTINUE

Traditionnellement le club organise de nombreuses activités comme des tournois internes réservés aux membres du club et un tournoi open pour permettre aux meilleurs joueuses et joueurs de la région de se rencontrer. Le club participe également à des compétitions par équipes qui permettent à nos joueurs (jeunes et adultes) de se déplacer dans les clubs du département dans un cadre très convivial. En raison de la crise sanitaire, ces activités n'ont pas pu avoir lieu cette année (ou sont très incertaines au moment où nous écrivons cet article) mais reprendront, nous l'espérons tous, l'année prochaine.

Heureusement, il a été possible de jouer sur nos courts extérieurs toute cette saison en respectant des mesures sanitaires strictes. Les joueurs du club en ont bien profité.

CÔTÉ ÉCOLE DE TENNIS, notre professeur Christophe Macrelle, a pu maintenir son activité de cours pour les enfants, pour lesquels une priorité a été donnée. Les cours adultes ont, cependant, été fortement impactés. Tout reviendra dans l'ordre en septembre.

SAISON 2021-2022

Pour la prochaine saison les inscriptions débiteront comme d'habitude dès juin, puis avec une journée d'inscription en septembre. Christophe Macrelle, notre professeur diplômé d'état propose des cours et des stages avec des méthodes adaptées à chacun (enfants et adultes). Les cours ont lieu toute l'année et des stages sont organisés pendant les vacances scolaires.

Nous vous invitons à consulter le site du club pour plus d'information: tennis-club-chable.com





SAKURA BEAUMONT

LE CHEMIN VERS L'OUVERTURE SUR SOI ET SUR L'AUTRE

Ces derniers mois, nous avons pu, ou non, nous sentir privés du contact avec l'autre, avec la nature..., de nouvelles prises de conscience ont pu éclore et jalonner de nouveaux chemins, pour de nouveaux départs... nous tirerons de cette période le positif qui nous permettra de continuer à progresser sur le chemin que nous aurons choisi.

Si la pratique du yoga chinois renforce notre capacité à modifier notre état de conscience, à dépasser nos limites et à aller vers l'autre pour vivre mieux, en accord avec nous-même, dans un environnement qui nourrit notre énergie vitale (Qi), c'est que tout cela dépend aussi et surtout de nous, de notre manière de faire la part des choses entre ce que nous pouvons réellement modifier et ce sur quoi nous ne pouvons absolument pas agir. Ne pas être dans l'attente car tout finit par arriver, se nourrir de pensées positives et observer la vie avec tranquillité et confiance... mais en ayant à l'esprit que nous pouvons décider: « pour être heureux, ne nous attendons pas à ce que les événements que nous souhaitons nous arrivent, décidons que nous voulons ce qui nous arrive » (Epictète). Chacun son chemin, comme on dit!

Sakura Beaumont vous retrouvera cet été lors d'animations programmées dans le parc et à la rentrée de septembre pour partager d'agréables moments de pratique et d'échanges.

SAKURA BEAUMONT

Corinne : 06 37 84 05 17
sakurabeaumont@free.fr
www.ecolesakura.com



Aujourd'hui, je voulais partager mon expérience et témoigner que la pratique du Qi Gong et du Tai-Chi ne fait que renforcer cette ouverture sur soi et sur les autres. Chaque jour, j'apprends autant de moi-même au contact des autres, que des autres au contact de moi-même (que ce soit un contact physique ou par écrans interposés!). Cet échange permanent fait de la vie une richesse inestimable! Dans le cadre de nos séances (en présentiel ou en distanciel comme nous le vivons depuis plusieurs mois), l'élève apprend de l'instructeur qui lui transmet les « outils » afin de pratiquer en autonomie; inversement, il me semble que l'instructeur apprend énormément de l'élève, tant sur le plan pédagogique - car celui-ci l'amène à se remettre en question de façon constante - que sur le plan relationnel. C'est certainement cet échange particulier qui me nourrit au quotidien... aujourd'hui, je voulais simplement vous dire merci et bon parcours!

Merci, au bureau, à notre maire et son équipe pour leur confiance et leur soutien... merci à tous nos élèves et adhérents pour leur motivation, leur enthousiasme, leur persévérance et leur soutien cette année encore!

J'aime à me le rappeler de temps à autre en voyant l'idéogramme du Tao voie, illustré ci-contre. Il symbolise les premiers pas, puis un chemin à parcourir (la partie de gauche, qui s'étend vers le bas). La partie de droite symbolise un sage (le bloc) aux cheveux dénoués (la partie plus légère du dessus).

C'est le symbole de « la sagesse en mouvement ou du mouvement menant à la sagesse, le cheminement d'une vie ou la vie en chemin »...



MERCI!

Corinne Meuret
Présidente de l'association

AMICALE DES DONNEURS DE SANG



QUI PEUT DONNER SON SANG :

- Avoir entre 18 et 70 ans
- Être en bonne santé
- Avoir un poids égal au moins à 50 kg
- Le nombre de dons maximum est de 4 fois par an pour les femmes et de 6 fois pour les hommes
- A chaque collecte sont présents :
 - 1 secrétaire
 - 1 médecin et plusieurs infirmières de l'EFS d'Annemasse
- Pour les dons se munir d'une pièce d'identité
- À chaque collecte un questionnaire médical et à remplir avec le médecin.

L'EFS d'Annemasse envoie un message de convocation aux donneurs en fonction des dates de collecte. Des informations seront communiquées selon le confinement dû au virus.

D'autre part, nous sommes à la recherche de bénévoles pour consolider notre équipe qui se tient à votre disposition le jour des collectes.

**COLLECTES PRÉVUES POUR NOTRE AMICALE
NEYDENS : JEUDI 5 AOÛT
(16H30-19H30, SALLE COMMUNALE)**

**PRIVILÉGIEZ LA PRISE DE RENDEZ-VOUS SUR
LE SITE DE L'EFS :** mon-rdv-dondesang.efs.santé.fr
04 78 65 63 63

- Lundi de 8h30 à 13h30
- Mardi et jeudi de 12h30 à 18h

**« TON SANG PEUT SAUVER MA VIE.
LE MIEN PEUT SAUVER LA TIENNE »**

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

BEAUMONT - FEIGÈRES - NEYDENS - PRESILLY

Gérard MATHIS : 04 50 49 31 97
getc.mathis@gmail.com



DON DE SANG
EN 1H
J'ai sauvé
3 VIES

et **VOUS ?**
qu'attendez-vous ■

ASSOCIATION DE LUTTE CONTRE LA FAIM

Après un an de pandémie, Il est temps de prendre des nouvelles de l'Association de Lutte contre la Faim dans l'Agglomération Annemassienne et le Genevois Haut Savoyard (alfaa-ghs)

En mars 2020 nous découvrons le confinement. Celui-ci posa quelques problèmes que l'équipe a su résoudre rapidement. La réplique célèbre d'un film de cape et d'épée « si tu ne vas pas à Lagardère c'est Lagardère qui ira à toi » nous donna la solution. Au lieu de faire venir les personnes au local de distribution, c'est l'équipe qui va vers eux près de leur domicile. Les 75 ou 80 familles bénéficiaires de l'aide alimentaire habitent sur le territoire de la communauté de communes du genevois. Alpha dispose de plusieurs véhicules. Ils ont été utilisés pour distribuer les colis des personnes sur huit lieux répartis au plus près des bénéficiaires.

APRÈS LE CONFINEMENT, IL A FALLU ORGANISER DES DISTRIBUTIONS DANS LE RESPECT DES GESTES BARRIÈRE. Au début nous devions fournir des masques aux bénévoles et aux bénéficiaires tant la pénurie était forte. L'être humain est très créatif : des masques en tissu et des visières de protection ont été confectionnés avec les moyens du bord et beaucoup d'ingéniosité. Nous avons également reçu des masques et du gel de la Direction Départementale de la Protection de la Population. Cela fut complété par un espacement dans la file d'attente de 1 m à 1,50 m entre les personnes. Nous avons également acheté et distribué du gel hydroalcoolique à chaque personne accueillie et nous continuons à le faire. La mise en place du couvre-feu entraîne une réorganisation des horaires de distribution pour les bénéficiaires.

Cette crise sanitaire aussi brutale qu'imprévisible est lourde de conséquences sur notre vie quotidienne. Elle génère aussi d'autres crises en particulier sociales et économiques. La distanciation sociale indispensable pour limiter la propagation du virus isole les personnes et renforce le sentiment de solitude déjà bien présent chez les défavorisés. Cette population ne dispose pas de CDI ni de temps complet. Elle ne survit que grâce à de petits boulots fragilisés ou détruits par la crise sanitaire.



Nous avons constaté en un an un accroissement considérable du nombre de bénéficiaires. Celui-ci est passé de 75 à 115 familles aidées sur le secteur auquel il faut ajouter la trentaine d'étudiants de l'université de Savoie à Annecy que nous suivons depuis quelques années.

DE NOUVELLES ACTIVITÉS NOUS ATTENDENT EN 2021.

La collecte des denrées alimentaires de ce printemps à la sortie des supermarchés reconstituera les stocks mis à mal par la pandémie. Le ramassage des légumes que les agriculteurs et les maraîchers mettent à notre disposition. Les fêtes de la pomme et de la solidarité à St Julien et à Viry sont non seulement indispensables pour collecter des fonds mais de plus elles nous donnent l'occasion de vivre des moments riches de convivialité.

L'équipe de l'Alfaa-ghs a su s'adapter et gérer de nouvelles contraintes. Elle a besoin de renfort pour participer à toutes les tâches : collecte, stockage, distribution, entretien des locaux et du matériel.



Toute nouvelle bonne volonté est la bienvenue, elle nous apportera de l'aide et surtout des idées nouvelles.

ALFAA-GHS

Président Jean Berthet

06 03 51 04 76

bmt@alfaa-ghs.org



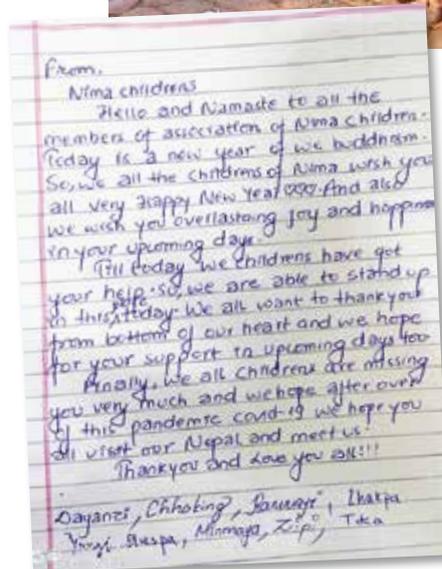
NIMA'S CHILDREN

À l'heure où une frêle amélioration semble s'amorcer en France et en Europe, le Népal est à nouveau en proie aux difficultés avec le virus. Tout le pays est à nouveau à l'arrêt et il semble qu'il y ait plus de cas que l'an passé. Écoles fermées, magasins fermés, seules les boutiques alimentaires restent partiellement ouvertes (2 heures en début de matinée et 2 heures en fin d'après-midi). Les frontières sont à nouveau hermétiquement fermées, surtout avec ce voisin bien maltraité aussi par le Covid, l'Inde.

Les enfants sont donc à la Fondation, ils sont tous à Katmandou et étudient à distance, pour le moment pour 2 semaines, renouvelable d'une semaine, puis une autre tant que les indicateurs ne s'amélioreront pas. Nima n'envisage pas de les renvoyer en montagne dans leur famille si la fermeture est de « courte » durée.

Alors les enfants étudient sur leur téléphone portable, et en se partageant quelques ordinateurs. Certains ont pu passer leurs examens ce printemps mais ce n'est pas le cas pour tous, la situation Covid ayant bien chamboulé l'année... finalement la situation ne diffère pas tellement de ce qui se passe ici ! Ça n'est pas simple pour ceux qui n'ont pas de facilités.

Il n'y a pas eu de malade du covid à la Fondation, tous sont en bonne santé et Nima qui tient ferme sa troupe, a dû élever le ton récemment pour bien faire réaliser à ceux qui avaient soudainement envie de sortir, que ce n'était vraiment pas le moment de ramener le virus à la maison ! Ils semblent avoir compris...



Nima & Purna n'avaient pas pu venir en France l'été dernier, et cette année encore, leur voyage n'aura pas lieu. De notre côté, nous étions très impatients de voir la situation évoluer afin d'envisager une ou deux manifestations mais nous savons déjà que le Festival Guitare en Scène (durant lequel nous avons un Stand) n'aura pas lieu, le concert Gospel est aussi fortement compromis. Il nous restera l'assemblée générale, en principe début juillet.

Il y aura des jours meilleurs, mais pour autant nous ne nous détournons pas de notre objectif, plus que jamais nous souhaitons accompagner Nima afin que tout comme leurs aînés, les plus jeunes aussi aient cette chance d'aller au bout de leurs études.

Portez-vous bien et à bientôt.

Laurence





FIT N'FIGHT

La saison 2020-2021 avait bien commencé. Nos adhérents avaient répondu présents à notre proposition de cours et nos enseignants étaient tous ravis de retrouver les habitués et rencontrer les nouveaux membres. Les inscriptions, nombreuses à nouveau cette année, avaient pu être finalisées à la fin de l'été grâce à de nombreuses heures passées à classer, photocopier, corriger quelques erreurs, et enregistrer les coordonnées de chacun. Cette année encore Fit'n'Fight proposait quelques 19 heures de cours réparties sur la semaine, en journée et en soirée pour satisfaire la demande des sportifs et des moins entraînés, des jeunes aux seniors.

Nos cours avaient donc pu reprendre presque normalement malgré les mesures sanitaires à respecter (gel hydroalcoolique à l'entrée, désinfection des tapis, espacement entre les participants, etc...). Mais après quelques semaines de cours la nouvelle est tombée. Les salles des fêtes devant être fermées, nos cours ont été interrompus.

Mais c'était sans compter sur l'enthousiasme de nos profs qui ont pu organiser quelques cours en Visio même s'ils ne remplacent pas le présentiel: il manquait la joie d'être ensemble et de travailler ensemble.

ALORS AUJOURD'HUI NOUS SOMMES PRÊTS ET IMPATIENTS !

Il suffira d'un signe, un matin... comme le chantait J.J.G. et aussi sec **nous reprendrons les cours de pilates, de yoga, de nia, zumba, strong, salsa et yoga enfant** laissés en suspend.

L'association a la chance de ne pas subir des coûts fixes trop lourds. Cela lui a permis de « végéter » le temps que la pandémie se calme et aussi de rembourser, à tous les adhérents qui l'ont demandé, la part de cotisation des cours non assurés lors de la saison 2020-2021.



NOS ESPOIRS SONT DONC DE POUVOIR VOUS REVOIR PROCHAINEMENT ET DANS L'ORDRE SUIVANT :

- Au mois de juin 2021 selon le rythme des 19 heures hebdomadaires de cours (horaires à retrouver sur notre site www.fitnfight.net);
- durant l'été au parc Meyer pour nos traditionnels cours gratuits du mercredi;
- et à la rentrée 2021 avec un nouveau planning.

Dans tous les cas le plus simple est de consulter régulièrement notre site web www.fitnfight.net où vous trouverez les informations de reprises, d'inscriptions (rêvons un peu) ainsi que notre politique de cotisation au prorata des cours suivis.

Merci de votre fidélité et de vos mails de soutien attentionnés fitnfight@hotmail.fr.

Il est sûr que nous nous reverrons bientôt.

FIT N'FIGHT

www.fitnfight.net
Tél. 04 50 75 56 42
Mail fitnfight@hotmail.fr



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Ayden IRLES, le 27 novembre 2020
 Lilah BELLAHSSAN, le 28 décembre 2020
 Victor RUAULT, le 3 février 2021
 Adriel RODRIGUES, le 13 février 2021
 Tylio GENES, le 21 février 2021
 Charlotte BIGOT, le 28 mars 2021
 Luca ROBERT, le 30 mars 2021
 Tom LAMANDÉ HASQUENOPH, le 10 avril 2021

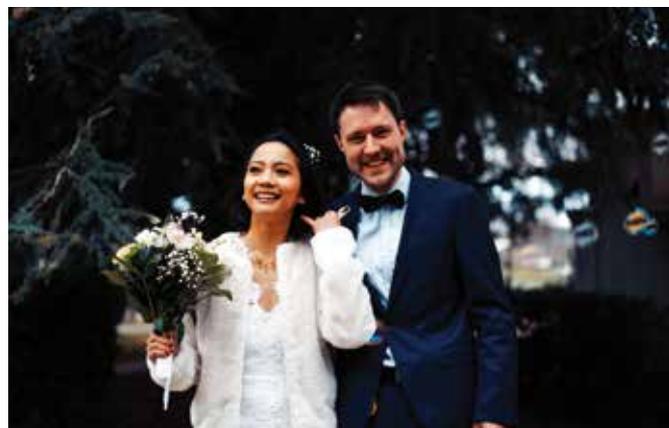


MARIAGES

Marie-Christine BELLOSSAT & Frédéric PÉRU, le 29 décembre 2020
 Cherika HARDJAKUSUMAH & Manuel RAUCH, le 27 février 2021
 Yamina YOUSOUF & Abdel-Hakim HOUSSAMOUDINE, le 27 février 2021
 Julie LOPES & Victor MIANNAY, le 24 avril 2021



Yamina et Abdel-Hakim



Cherika et Manuel

DÉCÈS

Georgette TAPPONNIER, le 22 février 2021
 Tommaso FERRARO, le 12 avril 2021
 Sabrina SLIMI, le 22 avril 2021



NUISANCES SONORES

RAPPEL DU BON USAGE EN BON VOISINAGE

Le samedi, entre 12h et 14h30 et le dimanche sauf de 10h à 12h, ma tondeuse, mon taille-haie et ma perceuse, je les mets en veilleuse... Il en va de même pour tous mes outils qui font du bruit !

Arrêté du Maire n° 28/2007 relatif aux bruits de voisinage

POUR RAPPEL, LES TROUBLES DE VOISINAGE SONT SUJETS A DES AMENDES POUVANT ALLER JUSQU'À 180 €.

NUMÉROS UTILES

MAIRIE DE BEAUMONT Tél.: 04 50 04 40 58

Mail: accueil.mairie@beaumont74.fr

Permanence du Maire et des Adjointes: sur rendez-vous

Heures d'ouverture du secrétariat de mairie:

Lundi - Mardi - Jeudi: 14h-18h

Mercredi: 9h-12h

Vendredi: 14h-17h

Permanence de l'Assistant sociale: sur rendez-vous

Tél.: 04 50 33 23 49

SANTÉ

URGENCES

Pompiers 18

Gendarmerie 17

SAMU 15

Appel d'Urgence Européen 112

Hôpital 04 50 49 65 65

Centre anti-poison Lyon 04 72 11 69 11

MÉDECINS

Dr Aresu: 04 50 83 38 15

Dr Orset: 04 50 04 43 02

SERVICES MÉDICAUX

Infirmiers: 04 50 37 34 85 - Port. 06 75 91 03 79

Kinésithérapeutes: 04 50 49 26 52

Pédicure Podologue: Mme Blanc-Mollaz: 04 50 92 15 28

Pharmacie: M. Masson: 04 50 04 41 97

Dentiste: Dr Pierotti: 04 50 04 47 25

SERVICES À LA POPULATION

BIBLIOTHÈQUE: 09 67 21 38 22 - 04 50 75 38 22

bibliothequebeaumont74@orange.fr

lundi, mercredi, jeudi 16h-19h / samedi 10h-12h

ÉCOLES, SIVU BEAUPRÉ ET RÉCRÉA

• Maternelle: 04 50 04 47 43

• Élémentaire: 04 50 04 59 58

• Garderie: 04 50 74 34 66

• Secrétariat: 04 50 04 47 04

• Centre de loisirs: 04 50 83 77 78

• recrea@sivu-beaupre.fr / periscolaire@sivu-beaupre.fr

ACCUEIL PETITE ENFANCE CCG: 04 50 95 92 60

INTERCOMMUNALITÉ

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GENEVOIS:

04 50 95 92 60

VÉOLIA eau: 09 69 32 34 58 - Gaz: 04 50 37 72 72

DÉCHETTERIE DE NEYDENS: 04 50 04 41 67

SPA ANNECY-MARLIOZ: 04 50 77 82 40

PROXIGEM (bus à la demande) 0 800 04 74 00



LE PORTAIL UNIQUE DES SOLUTIONS DE LOGEMENTS POUR LES SENIORS.

Logement-seniors est une plateforme informative et innovante qui réunit l'intégralité des solutions de logements pour les seniors: **maisons de retraite, résidences seniors, hébergement familial, colocation, viager et services à domicile.**

Le site offre aux internautes un accès rapide à:

- des informations pratiques, juridiques et financières répondant à leurs interrogations,
- une solution de logement leur correspondant, grâce à notre système de recherche:
 - d'EHPAD (maisons de retraite),
 - de résidences seniors (foyers logement, Résidences services, MARPA),
 - d'annonces de colocation (entre seniors ou intergénérationnelles) et de familles d'accueil pour personnes âgées,
 - de programmes à l'investissement (LMNP / PINEL / CENSI-BOUVARD),
 - de services à domicile.

Nous souhaitons pouvoir aider les internautes qui se posent souvent des questions telles que:

- Comment rester chez soi tout en rendant le quotidien un peu plus confortable (aides à domicile ou travaux d'adaptation)?
- Comment augmenter ses revenus ou faire une donation grâce à la vente en viager?
- Pourquoi ne pas partager les frais d'entretien de ma maison, grâce à la colocation?
- Quelle maison de retraite choisir pour ma mère ou mon père qui n'est plus en mesure de rester à domicile?
- Etc.

Les fonctionnalités du site internet permettent aux internautes de naviguer rapidement entre les différentes solutions d'hébergement et de passer efficacement de l'information à la recherche concrète d'un logement.

Grâce à cette plateforme dynamique, créative et facile d'utilisation, la démarche parfois compliquée de recherche d'une solution d'hébergement est simplifiée.

LOGEMENT SENIOR

Julien DESTIEU: 01 45 19 99 23

j.destieu@logement-seniors.com



Mardi

13 *Juillet*

Bal populaire

LE CHÂBLE

STADE MEYER - DÈS 19H

*Buvette &
Foodtrucks*

: CRÊPES SALÉES/SUCRÉES,
: HAMBURGERS, POULET,
: PAËLLA, TAPAS, SPÉCIALITÉS
: ASIATIQUES & LIBANAISES,
: FRUITS & GLACES...

FEU D'ARTIFICE À 22H30

Dans le respect des mesures sanitaires et de distanciation sociale mises à jour en date de l'événement